

Commerciales
Saint-Vincent et St-Hubert

PRIX COURANT



en 1887

MONTREAL, vendredi 22 mars 1918

Vol. XXXI—No 12



Gants de Travail

Nos lignes sont insurpassables comme valeur et variété.



Ecrivez-nous pour échantillons et prix, si notre voyageur ne vous visite pas régulièrement.

**Acme Glove Works
LIMITED**

Rien de Meilleur

*pour aiguiser l'appétit et donner
du piquant à tous les mets que*

La Sauce Worcestershire

"Perfection" de Jonas

*D'une pureté absolue et ne contenant
que ce qu'il y a de mieux en fait d'épi-
ces elle est excellente pour assaisonner
la viande, le poisson, la soupe, la sala-
de, etc.*

Toutes les personnes qui en ont goûté
en redemandent

Ceux qui, dans le commerce de l'épicerie ont le plus d'expérience,
savent qu'en achetant

LES PRODUITS JONAS

ils font un excellent placement. Ils vous diront qu'en achetant

**LES ESSENCES CULINAIRES DE JONAS
LA MOUTARDE FRANCAISE DE JONAS
LE VERNIS MILITAIRE DE JONAS**

le marchand prouve qu'il sait acheter, car les produits de la marque
"Jonas" se vendent plus rapidement et en plus grande quantité que
tout autre produit similaire.

Les seuls articles profitables dans le commerce sont ceux dont la
vente n'immobilise pas le capital. Les marchandises qui restent sur
les tablettes ou dans quelque coin du magasin représentent un capital
mort qui se détruit de lui-même au lieu de se reproduire.

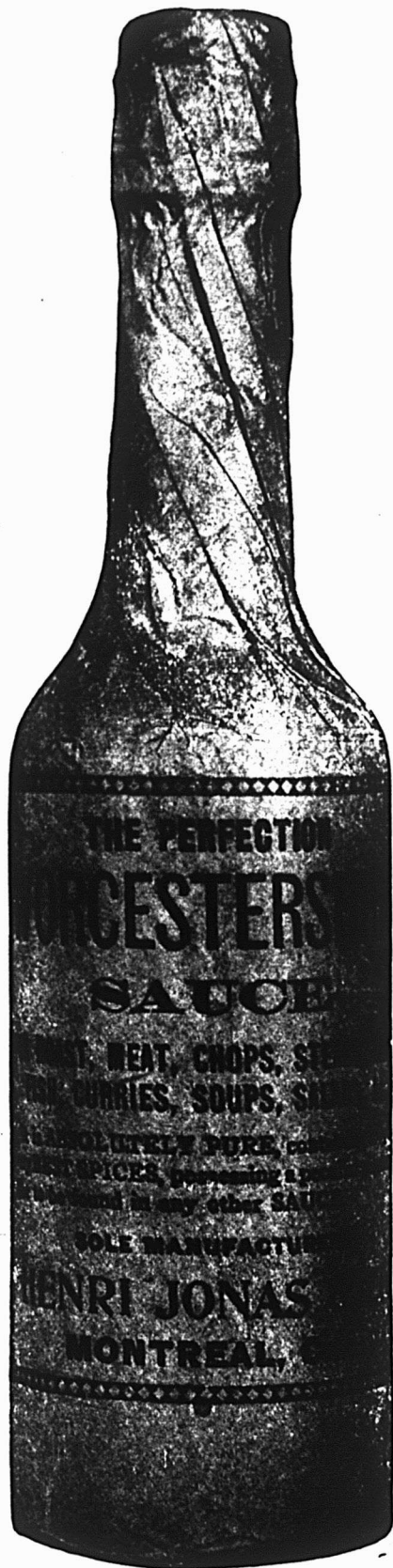
Avec les "Produits Jonas" la Vente et les Profits sont toujours
assurés. Acheter les Produits Jonas, c'est donc bien acheter.

HENRI JONAS & CIE

MAISON FONDÉE EN 1870

173 à 177 rue Saint-Paul Ouest,

Montréal



Le Problème de l'Alimentation



Sera des plus aigus, cette année. Il concernera aussi bien le Canada que les autres parties du monde. L'économie doit être le mot d'ordre dans tous les foyers.

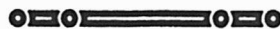
Les Fèves Rôties "Marque Simcoe"

(Avec Sauce aux Tomates)

sont riches en valeur nutritive et sont les plus économiques. Elles constituent un mets qui est également populaire parmi tous les membres de la famille et qui est partout bien accueilli comme succédané de la viande, pour les jours maigres.

Ayez en mains un bon stock de Fèves Rôties Simcoe, et recommandez-les à vos clientes.

Les différentes grosseurs de boîtes aident à la vente.



Dominion Cannery Limited

Hamilton - Canada

PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de 1/2 livre et de 1/4 livre, boîte de 12 livres, par livre0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, 1/4, 1/2, 1 et 5 livres0.41

Chocolat sucré, Caracas, 1/4 et 1/2 de liv., boîtes de 6 liv.0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte .1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La doz. "XXX" (Etiquette rouge) paquets

de 3 livres 2.75

Paquets de 6 livres 5.40

Superb, paquets de 3 livres 2.60

Paquets de 6 livres 5.10

Crescent, paquets de 3 livres 2.65

Paquets de 6 livres 5.20

Buckwheat, paquets de 1 1/2 livres. 1.75

— — — 3 livres.

— — — 6 livres.

Griddle.Cake, paquets de 3 liv.

Paquets de 5 livres

Pancake, paquets de 1 1/2 livre

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets 0.00

Pancake, paquets de 1 1/2 livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 30 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant 1/2 douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

W. CLARK, LIMITED, Montréal.

Conserves La doz.

Corned Beef Compressé 1/2s. 2.90

Corned Beef Compressé 1s. 4.45

Corned Beef Compressé 2s. 9.25

— — — — — 6s. 34.75

Corned Beef Compressé . . .14s. 80.00

Roast — 1/2s. 2.90

Boast 1s. 4.45

Roast 2s. 9.00

Roast 6s. 34.75

Boeuf bouilli 1s. 4.45

Boeuf bouilli 2s. 9.00

Boeuf bouilli 6s. 34.75

Veau en gelée 1/2s. 0.00

Veau en gelée 1s. 0.00

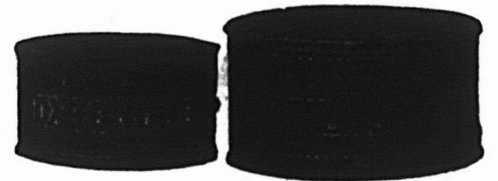
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine 0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz. 1.35

do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine 2.30

do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine 2.95

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres. 2.00



— au lard, grandeur 1 1/2

Sauce Chili, la douzaine 1.90

Pieds de cochons sans os . . 1s. 4.95

Pieds de cochons sans os . . 2s. 9.25

Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc 3.45

Boeuf fumé en tranches, pots en verre 1s. 3.45



"COW BRAND" la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi connu de la bonne ménagère que le "Cow Brand." Il est fameux pour ses résultats absolument certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand de gros en a.

CHURCH & DWIGHT
Manufacturiers **LIMITED.**

MONTREAL



Nouvelle forme ajustée

Claridge et Falcon

SEMBLABLES AUX
FAUX-COLS
ARROW

Sinon que le FALCON a les pointes carrées et que le CLARIDGE a "les coins arrondis".—Tous deux très élégants, très bons de qualité et confortables à porter.

\$1.35 la douzaine

Cluett, Peabody & Co., Inc., Fabricants **Montréal**

C'est le moment de Commander vos Bocaux

On ne saurait trop recommander aux marchands de s'approvisionner de bonne heure en **BOCAUX** de toutes sortes pour conserves, confitures, etc.

La grosse campagne éducationnelle faite en faveur de l'économie des approvisionnements alimentaires aura pour effet, au cours de l'été, de provoquer une activité sans précédent, dans la préparation des conserves domestiques. Il y aura donc un besoin inaccoutumé de **BOCAUX** auquel devront répondre les marchands.

C'est pour cette raison qu'il convient d'éclairer les marchands sur la situation qui se prépare dans le domaine de la conserve domestique. Il y aura grosse production dans cette ligne et par conséquent demande considérable de **BOCAUX**.

Dans de telles circonstances, un approvisionnement hâtif est de bonne politique.

En s'adressant à leurs marchands de gros, les détaillants pourront s'assurer l'approvisionnement, en heure, de **BOCAUX** de qualité qui répondront aux besoins des consommateurs. Qu'ils donnent donc leurs commandes dès maintenant, la chose est plus prudente, car ils seront sûrs, en agissant ainsi, de l'exécution intégrale de leurs ordres.

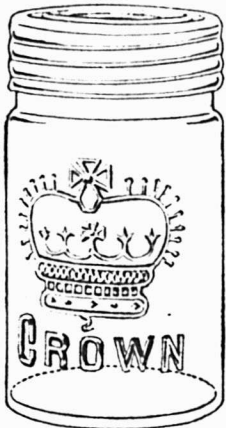
Annonce de la Dominion Glass Co., Limited.



Faits au Canada



Faits au Canada



— — — en verre	1/4s.	2.75
— — — en verre	1/4s.	1.75
Langue, jambon et pâté de veau	1/2s.	1.95
Jambon et pâté de veau	1/2s.	1.95
Viandes en pots épicées, boîtes en ferblanc, boeuf, jar bon, langue veau gibier 1/4s. 0.75		
— — — en ferblanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.	1/2s.	1.40
— — — de verre, poulet, jambon, langue,	1/4s.	2.35
Langues	1/2s.	
— — —	1s.	
— de boeuf, boîtes en ferblanc	1/2s.	3.75
— — —	1s.	7.50
— — —	1 1/4s.	12.00
— — —	2s.	15.50
— en pots de verre		
— de boeuf pots de verre,	size 1 1/2	14.00
— — —	2s.	17.00
Mince Meat en "tins" cachetés hermétiquement		



Mince Meat	1s.	3.25
Mince Meat	2s.	4.95
Mince Meat	5s.	13.50

CANADIAN BOILED DINNER

1s.	2.45
2s	5.95
Mince meat.—	
En seaux de 25 livres	0.23
En cuves, 50 livres	0.23
Sous verre	3.95

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,	
— 56" 16 —	3.50

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — 1/4 — 2	1.45
Beurre de Peanut, 24 " — 1/2 — 2	1.90
Beurre de Peanut, 17 " — 1 — 1	2.45
Boîtes carrées	
Seaux 24 livres	0.27
Seaux 12 livres	0.28
Seaux 5 livres	0.30

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douzaine par caisse, la douzaine	10.00
Clark Fluid Beef Cordial, bout. de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz.	5.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine 0.95	
do, 41 liv., 4 douz., la douz. 1's	1.25
do, 40 liv., 2 douz., la douz. 2's	2.30
do, boîtes plates, 49 liv., 2 douz., la douz.	3's 2.95
do, grosses boîtes, 67 liv., 2 douz., la douz.	3.35
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	12.00
do, grosses boîtes, 82 liv., 1/2 douz., la douz.	20.00

FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. 0.85	
do, 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	1.15
do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz.	1.95
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.50
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	2.95
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	10.00
do, grosses boîtes, 82 liv., 1/2 douz., la douz.	18.00
Pork & Beans, Tomato, 1 1/2	1.90
Pork & Beans, plain, 1 1/2	1.65
Veau en gelée	0.00
Hachis de Corned Beef 1/2s	1.95
Hachis de Corned Beef 1s	3.45
Hachis de Corned Beef 2s.	5.45
Beefsteak et oignons 1/2s.	2.90
Beefsteak et oignons 1s.	4.45
Beefsteak et oignons 2s.	8.45
Saucisse de Cambridge 1s.	4.45
Saucisses de Cambridge 2s.	8.45
Pieds de cochons sans os 1/2s.	2.90

Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents su-jettes à acceptation de La Maison. (Produits du Canada.)

KLIM

Grandeur Hôtel, 6 boîtes de 10 livres, à la caisse	\$15.50
Grandeur Famille, 24 boîtes de 16 onces, à la caisse	6.30
Grandeur Echantillon, 48 boîtes de 4 onces, à la caisse	4.50

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . 1.50

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun. La doz.

6 doz. de 2 oz.	\$0.75
4 doz. de 4 oz.	1.15
4 doz. de 6 oz.	1.60
4 doz. de 8 oz.	2.15
4 doz. de 12 oz.	2.65
2 doz. de 12 oz.	2.70
4 doz. de 1 lb.	3.40
2 doz. de 1 lb.	3.45
1 doz. de 2 1/2 lbs.	8.30
1/2 doz. de 5 lbs.	15.10
2 doz. de 6 oz.	à la
1 doz. de 12 oz.	cse
1 doz. de 16 oz.	9.20



Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



**LESSIVE
PARFUMÉE DE
GILLETT**

La caisse

4 doz. à la caisse 5.45
3 caisses 5.35
5 caisses ou plus 5.30

Soda "Magic" la caisse

No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.95
5 caisses 3.90

No. 5, caisse de 100 pqt. de 10 oz. . . 4.35
5 caisses 4.25

Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caque de 100 livres, par caque 4.90



Barils de 400 livres, par baril . . 13.90

Crème de Tartre "Gillett"

1/4 lb. pqt. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.80

1/2 lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) 5.45

1/2 lb. Caisnes avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 6.00



Par Caisse

2 doz pqt. 1/2 lb. } Assortis, 22.15

4 doz. pqt. 1/4 lb. }

5 lbs. canistres carrées (1/2 doz. la lb. dans la caisse) 0.95

10 lbs. caisses en bois 0.89

25 lbs. seaux en bois 0.89

100 lbs. en barillets (baril ou plus) 0.84

360 lbs. en barillets 0.83

Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett:

France dans Québec et Ontario La liv.

Seaux en bois, 25 liv. 0.12
Seaux en bois, 50 liv. 0.11 1/2
Caisnes en bois, 50 liv. 0.10 1/2
Canistres 5 livres 0.15
Canistres 10 livres 0.13 1/2
Barils en fer, 100 livres 0.10 1/2
Barils 400 livres 0.10 1/2

THE CANADA STARCH CO., LTD
Manufacturier des Marques

Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv

Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) 0.09 1/2

White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre . . . 0.10

Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres 0.10 1/2

Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) 0.10

Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) 0.10

Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (20 livres) 0.11

Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres 0.12 1/2

— — (36 liv.)

boîtes à coulisses de 6 livres. 0.12 1/2

Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) 0.10 1/2

Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse 3.25

Celluloid

Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse 4.50

Un Marchand pour atteindre au Succès, doit être un Bon Acheteur.

Il est évident que la situation nouvelle créée par la guerre a changé du tout au tout les anciennes méthodes d'achat, en réduisant les sources d'approvisionnement. Dans de telles circonstances, les marchands-détaillants doivent faire preuve d'initiative et prendre l'information à des sources nouvelles qui leur offriront un service efficace.

Nous pouvons vous aider à faire vos achats. Nous ne voulons pas parler ici des achats qui ne vous offrent aucune difficulté et qui sont à portée de votre main, mais de ceux qu'il vous est difficile, sinon impossible de faire en ce moment.

Il y a quantité d'articles que vous pouviez vous procurer aisément avant la guerre et que votre clientèle réclame instamment et que vous êtes incapables de lui fournir à présent faute de pouvoir les trouver sur le marché.

C'est pour l'achat de ces articles que nous pouvons vous être utiles. Nous avons des ramifications avec le monde entier et sommes en rapport avec tous les centres manufacturiers des principaux pays. C'est dire que nous pouvons, sur une base de commission, vous procurer à d'excellentes conditions: Vêtements, Etoffes, Epicerie, Margarine, Conserves, Chaussures, Articles de Ferronnerie et de Quincaillerie, Nouveautés, Papeterie, Produits Pharmaceutiques ou autres.

Voyez ce dont vous avez besoin et envoyez-nous-en une liste avec les quantités désirées. Par retour du courrier nous vous fixerons.

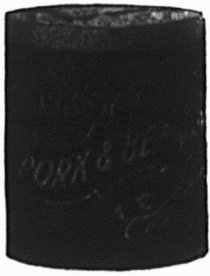
Ecrivez-nous en français, si vous le désirez, nous vous répondrons de même.

YORK MERCANTILE CO.

21 PARK ROW,

NEW YORK CITY

**Les Fèves au Lard
de CLARK**
sont toujours en avant



La qualité des matières premières
La perfection des cuissons
La délicatesse de saveur en font facilement vos articles qui se

VENDENT LE MIEUX.
W. Clark Ltd - Montréal



**Farines Préparées
de Brodie**

Licence No 2-001.

**Avoines Roulées
"Perfection"**

Licence No 2-034.

Le Contrôleur des Vivres ayant accordé les licences ci-dessus, les EPICIERS se trouvent pleinement protégés pour la vente de ces produits.

BRODIE & HARVIE Limited
Montréal Téléph. Main 436

**Les clients satisfaits sont
le meilleur actif d'un
commerce d'épicerie**
Les préparations de
**Cacao et de Chocolat
de BAKER**



sont dignes de confiance; tous jours d'une qualité uniformément supérieure, de vente facile, constamment en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours
Satisfaction

REGISTERED
TRADE-MARK

Faits en Canada par

Walter Baker & Co. Limited
Maison Fondée en 1780
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

**La Saucisse
DIONNE**

au

PORC FRAIS

est

La Meilleure

Tenez-la en stock et ayez des clients satisfaits

Dionne Sausage Co.
287 rue Adam, Maisonneuve
TEL. LASALLE 92

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW	CIDRE CHAMPAGNE
GINGER ALE	CIDRE DE POMME
CREAM SODA	EAU MINERALE
LEMON SOUR	FRAISE
CHERRY CREAM	ORANGE
CHAMPAGNE KOLA	SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE LASALLE 256

Charbon

ANTHRACITE

ET

BITUMINEUX

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la province de Québec.

**George Hall Coal Co.
of Canada, Limited**

26 rue St-Pierre, Montréal

MONUMENTS

**MARBRE
& GRANIT**

Spécialités: Sculpture,
Statues, Bas-relief, etc.

J. BRUNET Limitée,
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisse de 96 paquets de 5 cents . . . \$3.45

Caisse de 60 paquets de 1 livre..\$3.45

— — 120 — de 1/2 livre.. 3.65

— — 30 — de 1 livre..

et 60 paquets mélangés, 1/2 livre. 3.55

**SIROP
DE GOUDRON ET
D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE**

**Mathieu
CASSE LA TOUX**

Gros flacons, — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P.Q.
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Les Allumettes les plus sûres que l'on puisse acheter ou que la Science puisse produire.

"SILENT 500S"

d'Eddy, s'éteignant d'elles-mêmes par un procédé chimique.

Ce sont les
Allumettes



Que vous
devriez vendre
à vos clients

SIROP

DIAMOND

CRISTAL

SIROP DE PURE CANNE

Un sirop de belle qualité à un prix attrayant.

C'est la saison d'en garnir vos stocks.

C'est à présent qu'il y a une grosse demande pour la consommation du Sirop de Table.

ST. LAWRENCE SUGAR REFINERIES, LIMITED, MONTREAL

Conditions: net, 30 jours.

Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

HENRI JONAS & CIE
Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni "Bertrand"	manquant
Vermicelle —	—
Sphaghettil —	—
Alphabets —	—
Nouilles —	—
Coquilles —	—
Petites Pâtes —	—
Extraits Culinaires "Jonas" La doz.	
1 oz. Plates Triple Concentré	1.00
2 oz. — — —	1.90
2 oz. Carrées — —	2.30
4 oz. — — —	4.00
8 oz. — — —	7.50
16 oz. — — —	14.60
2 oz. Rondes Quintessences	2.40
2 1/2 oz. — — —	2.70
5 oz. — — —	4.60
8 oz. — — —	8.00
8 oz. Carrées Quintessences	8.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	5.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	9.00
2 oz. Anchor Concentré	1.20
4 oz. — — —	2.15
8 oz. — — —	3.60
16 oz. — — —	7.20
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.95
4 oz. — — —	1.75
2 oz. — — —	3.25
16 oz. — — —	5.75
2 oz. Plates Solubles	0.90
4 oz. — — —	1.70
8 oz. — — —	3.25
16 oz. — — —	5.75
1 oz. London	0.65

2 oz. —

Extraits à la livre, de .. \$1.25 à \$4.00
— au gallon, de .. 8.00 à 24.00

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures. La doz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse 1.00
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 1.00

Vernis militaire à l'épreuve de l'eau. \$2.50.

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse 15.00
Small 2 — — 12.00
Medium 2 — — 18.00
Large 2 — — —manquant

Tumblers 2 — — —
Mugs 2 — — —
Nugget 2 — — —
Athenian 2 — — —
Gold Band Tu 2 — — —

No. 64 Jars 1 — — —
No. 65 Jars 1 — — 30.00
No. 66 — 1 — — 36.00
No. 67 — 1 — —manquant
No. 68 — 1 — —
No. 69 — — — —

Molasses Jugs 1 — — —
Jarres, 1/4 gal. 1 — — —
Jarres, 1/2 gal. 1 — — —

Poudre Limonade "Mesina" Jonas
Petites boîtes, 3 douzaines par caisse à \$15.00 la grosse.
Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse, à \$36.00 la grosse.

Sauce Worcestershire

"Perfection" 1/2 pt. à \$15.00 la grosse, 3 douzaines par caisse.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,
Montréal.
"PRIMUS"
Thé Noir Ceylan et Indien
Etiquette Rouge, paquets de 1 livre, c-s 30 livres, la livre .. .0.45

— — — 1/2 livre, c-s 30
livres, la livre .. .0.45

— — — 1/4 livre, c-s 30
livres, la livre .. .0.46

Etiquette Argent, paquet de 1 livre, c-s 30 livres, la livre .. .0.52

— — — 1/2 livre, c-s 30
livres, la livre .. .0.52

— — — 1/4 livre, c-s 29
livres, la livre .. .0.53

"PRIMUS"
Thé Vert Naturel, non coloré
Etiquette Rouge, paquets de 1 livre, c-s 30 livres, la livre .. .0.45

— — — 1/2 livre, c-s 30
livres, la livre .. .0.45

— — — 1/4 livre, c-s
29 1/4 livres, la livre .. .0.46

Etiquette Argent, paquet de 1 livre, c-s 30 livres, la livre .. .0.52

— — — 1/2 livre, c-s 30
livres, la livre .. .0.52

— — — 1/4 livre, c-s 29

AGENCES



AGENCES
LAPORTE, MAR-
TIN LIMITEE

Eau de Vichy
Admirable crown. 50 Btles. 8.50 c-s
Neptune . . . 50 Btles . . . 9.50 c-s

Limonade de Vichy
La Savoureuse . . . 50 Btles 12.50 c-s
100 1/2 Btles 15.00 c-s

Eau Minérale Naturelle
Ginger Ale et Soda Importés
Ginger Ale Trayder's—
c-s doz., chop. 1.50 doz. (cou-



La Loi Fédérale d'Impôt de Guerre

Sa Portée et Son Application

LA Loi Fédérale d'Impôt de Guerre, sanctionnée durant la dernière session du Parlement, étant maintenant en vigueur, tous ceux qui sont imposables aux termes de cette loi doivent fournir le ou avant le 31 mars 1918, les états prescrits pour l'année 1917.

La loi stipule que, sur le revenu pour 1917 de toute personne domiciliée ou demeurant ordinairement au Canada, il sera fixé et payé une taxe pourvu que le revenu excède \$1,500 dans le cas des célibataires, veuves et veufs sans enfants dépendant d'eux, ou que le revenu excède \$3,000 dans le cas de tous autres individus.

Les Corporations et sociétés anonymes au Canada, quel que soit leur mode de constitution ou leur organisation, paieront la taxe normale sur tout revenu excédant \$3,000. Il est loisible de se baser sur l'année sociale des corporations ou sociétés anonymes.

Obligations immédiates de chacun. — La loi vous requiert de remplir en triple exemplaire un ou plusieurs des cinq formulaires spéciaux énumérés ci-dessous. Lisez les explications concernant les formulaires disponibles et constatez ensuite quel est celui, ou quels sont ceux qui s'appliquent à votre cas particulier. N'omettez pas de faire trois copies. Vous en conserverez une et, pour ce qui est des formulaires T1 et T2 vous remettrez les deux autres copies à l'inspecteur des contributions de votre district. Quant aux formulaires T3, T4 et T5 deux copies sont à déposer chez le Commissaire des Contributions à Ottawa.

Pénalités. — Le défaut de faire la déclaration rend passible sur condamnation sommaire d'une amende de cent dollars par jour de retard. Toute personne faisant dans l'espèce une fausse déclaration au Ministre des Finances sera passible sur condamnation sommaire, d'une amende n'excédant pas dix mille dollars ou d'une peine de six mois d'emprisonnement, ou encore de l'amende et de l'emprisonnement.

FORMULAIRES A REMPLIR ET A DEPOSER

Particuliers.—Le formulaire T1 est à l'usage de tous particuliers ayant le revenu stipulé. Complétez les pages 1, 2 et 3, mais ne faites aucune marque sur la page 4. En faisant le détail des dividendes touchés citez la somme reçue de chaque société, en classant séparément les sociétés canadiennes et étrangères.

Les compagnies, comme telles, n'ont pas besoin de remplir les formulaires; mais les particuliers formant les compagnies doivent le faire.

Les Corporations et Sociétés Anonymes doivent remplir le formulaire T2 montrant le revenu total. Le montant payé durant l'année au Fonds Patriotique et à la Croix Rouge Canadienne et autres fonds de guerre approuvés devrait être montré sous la désignation: exemptions et déductions. Un bilan financier devrait aussi être attaché. En donnant les détails des dividendes reçus, stipulez le montant reçu de chaque compagnie, énumérant les sociétés canadiennes et étrangères séparément.

Les Fondés de Pouvoirs, Exécuteurs Testamentaires, Administrateurs de Successions et Liquidateurs se servent du formulaire T3 pour détailler comment répartir le revenu afférent à chaque individu, personne civile, succession ou biens en tutelle pour lesquels ils sont gérants. Un formulaire est nécessaire pour chacune des propriétés en cause. Les totaux des revenus sont à indiquer aussi bien que leur répartition.

Patrons. — Au formulaire T4, les patrons inscriront la liste des noms de leurs employés et aussi les sommes payées à chacun comme salaire, prime, commission ou autre rémunération, quand la somme totale de la rétribution individuelle pour l'année 1917 du calendrier était de \$1,000 ou davantage. Ceci s'applique à toutes les classes, indépendamment du nombre des employés.

Les Sociétés fourniront la liste de leurs Actionnaires. — Les Corporations et les Sociétés Anonymes dresseront sur le formulaire T5, la liste de ceux de leurs actionnaires au Canada, auxquels des dividendes ont été versés durant l'année 1917 du calendrier, avec indications des montants de dividende et des primes versées à chacun.

N'attendez pas jusqu'à la dernière minute. Procurez-vous dès maintenant les formulaires voulus et faites que votre déclaration soit exacte et complète.

On peut obtenir des formulaires chez les Inspecteurs des Contribuables dans chaque district, ou de tous les maîtres de Poste dans les principaux centres.

La taxe postale doit être payée sur toutes lettres et tous documents envoyés par la poste à l'Inspecteur des Contributions.

Département des Finances, Ottawa, Canada

EVARISTE ROUCHETTE, Inspecteur des Taxes, 76 rue Saint-Pierre, Québec, P.Q.

PETER F. McCAFFREY, Inspecteur des Taxes, Bâtisse du Bureau de Poste, Montréal, Qué



“LIFE-BUOY”

UNE MARQUE DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC AVEC
UNE QUALITE UN PEU AU-DESSUS DE LA MOYENNE

ATTENDEZ notre voyageur qui passera vous visiter, avec une ligne complète d'échantillons "Life Buoy", de Qualité Supérieure, avant de placer vos commandes pour vos besoins de caoutchoucs pour l'automne. Il se fera un plaisir de vous dire pourquoi ces articles sont votre meilleur achat pour la prochaine saison.

Nos entrepôts de Montréal et de Québec seront à l'avenir sous la direction de Monsieur O. H. Hymmen, qui est des plus favorablement connu dans le commerce de la Chaussure en Caoutchouc de la province. Des stocks nouveaux complets seront tenus aux deux entrepôts, de manière à répondre, comme il convient à vos besoins. Nous serons heureux de recevoir vos demandes de renseignements.

The Kaufman Rubber Co., Limited

MONTREAL—310 rue Craig Ouest

QUEBEC—615 rue St-Valier

*Adressez-vous à l'entrepôt
le plus proche.*



LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

Mme F. A. Clough et vir v. Onésime Ferras, Montréal, \$350.
 H. U. Clogg v. Raoul Leduc, Montréal, \$154.
 Denis Advertising Signs, Ltd v. Ass. de la Casquette, Montréal, \$162.
 L. D. Morin v. Ovide Champagne, Montréal, \$144.
 Blanche Dufour v. E. Fabre, Montréal, 1re classe.
 Crédit Montréalais Ltd v. Julien Thérien et Nap. Giroux, Montréal, \$1,200.
 Christina Hunter, Forbes v. Vict. Lalonde, Montréal, \$4,140.
 Lucien Trudel v. Ed. Lebeau, Valcourt, \$133.
 John McWille v. Ulysse Ls. Chopin, Montréal, \$4,255.
 Meagher & Coulin v. John Walsh, Westmount, et John. Ed. Murray, Montréal, \$254.
 E. St. Denis v. Lieut Col. Gingras, Montréal, 1re classe.
 Brossard & Pepin v. Rapid Motor Co., Ltd., Montréal, \$145.
 L. A. Sauvé v. F. X. Dion, Montréal, \$2,271.
 H. Rees v. Sophie Bercovitch et Mme Marco Labis, Montréal, \$92.
 Syndicat des Sourds-Muets v. Adrien Viau, Montréal, \$110.
 Lavallée & Co. v. Geo. E. Desmarais, Montréal, \$1,000.
 J. A. Saint-Denis v. Arsène Bouchard, Montréal, \$150.
 Succession Mme Robert Meldrum v. Henry R. Letih, Montréal, \$955.
 Banque Royale v. Corporation ville Montréal Nord, Montréal-Nord, \$8,643.
 Flori Bérard v. Lucien Morin, Montréal, \$533.
 Bessarion Loan Ass. v. L. Goldberg, Sam Epstein et Abraham Similovitch, Lachine, \$359.
 J. Tenebom v. A. Libman, Montréal, \$359.
 Dom. Sugar Co., Ltd v. Ls. et Sam Winkoff et Winnikoff Bros., Montréal, \$379.
 Mme C. Hunter et vir v. Vict. Lalonde, Montréal, \$4,140.
 Légaré Auto Ltd v. Art. Romée et Stan. Voau, Montréal, \$328.
 Jos. Bourgela v. C. P. R., Montréal, \$170.
 Henry Ward v. Dom. Bridge Co., Ltd., Montréal, \$210.
 R. Turcotte v. J. B. N. Desjardins, Montréal, \$20.
 F. H. Turner et al v. Wm. J. Jacot, Montréal, \$3,700.
 Brit. Colonial Fire Ins. Co. v. Phil. W. Jutras, Montréal, \$138.
 N. Swan v. Norman King, Montréal, \$400.
 S. Hébert v. Keystone Transp. Co. of Can., Ltd., Montréal, \$2,00.
 M. Rosen v. Eaton J. Holland, Grand-Mère, \$1,290.
 A. M. Vineberg v. Maroe Maron, et Hyman Silverman, Montréal, \$114.
 M. Forest v. J. Landry, Montréal, \$221.
 Succession Médéric Laurier v. Can. Elect. & Gas Heater Co., Ltd., Mont-

réal, \$233.
 Imp. Oil Co., Ltd. v. G. M. Primm et Primm Motor Sales Co., Montréal, \$216.
 J. O. Renaud v. H. L. Auger, Montréal, \$7,311.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

T. Prud'homme, Jr., v. M. Goulet, \$76.
 E. Parrat et al v. E. Tremblay, \$11.
 I. Brunette v. L. Archambault, \$10.
 M. Feldman v. C. Durançeau, \$13.
 M. Feldman v. Isola Pin, \$13.
 P. Dewbrowsky v. S. Lalkin, \$18.
 Provincial Coal and Grain Co. v. T. O. Beaulieu, \$313.
 M. L. H. & P. O. v. C. Robert, \$29.
 A. Lawler v. J. A. E. Lewvine dit Dion, \$53.
 P. Maillet v. A. Saltzman, & Co., \$30.
 C. Paquete v. Pat. Daly, \$25.
 H. Desjardins v. Adélar Dubois, et Lisa Dubois, \$32.
 N. W. Power v. H. Nobbs, \$12.
 J. H. Lambert v. A. Lappa, \$55.
 A. Picard v. H. Martin, \$36.
 L. Gurevitch v. A. Charrette, \$28.
 R. Bald v. J. Garagher, \$28.
 L. Guay v. S. Lang, \$44.
 B. Zifkin v. M. Chailson, \$57.
 A. Solomonovitch v. S. Goldman, \$96.
 N. Bellemarre v. C. Taillon, \$18.
 J. W. Parent v. V. Deschamps, \$47.
 A. Valliquette v. H. Schmouth, \$70.
 Robert Mitchell Co. v. A. Boeckh, \$34.
 W. R. Vasilakis v. K. Kolsonas, \$25.
 G. A. Marsan v. F. J. Paré, \$45.
 J. A. Desmarchais v. G. Bowm, \$50.
 C. A. Sharpe Ltd v. G. W. Wallace, Brome, \$26.
 A. Deneault v. Peter Forget, alias Choquette, erdun, \$59.
 L. Trudel v. J. F. Hall, Westmount, \$95.
 J. Deneau v. H. Jefferson, Outremont, \$36.
 C. Archambault v. Jos. Clément, Cap Saint-Martin, \$10.
 J. T. Gervais v. Mme C. Ratelle, St-Michel des Saints, \$14.
 Tobin Mfg. Co. v. D. Péloquin, \$18.
 R. Daragon v. Montreal Motor Sales, \$28.
 W. C. Thompson v. J. H. Hooper, \$35.
 P. Daoust v. Mme A. Dupuis, \$374.
 Bell Tel. Co. v. A. Charnisse, \$374.
 Bell Tel. Co. v. L. Cadieux, \$24.
 Bell Tel. Co. v. N. Roy, \$20.
 Bell Tel. Co. v. Ls. Jetté, \$25.
 J. E. Bergeron v. Chs. B. Hugman, \$75.
 Boofjady Wakin v. E. Nicolas & Co., \$10.
 P. Roy v. M. Nicholson, \$27.
 R. Dupuis v. P. W. Murphy, \$60.
 W. John v. J. A. Jouston, \$99.
 W. R. Brock Co., Ltd. v. A. H. Nicouleau, \$36.
 A. Chaussé et al v. M. Deslauriers, \$36.
 Beaudoin Ltée v. N. Thouin, \$45.
 Beaudoin Ltée v. A. St. Pierre, \$19.
 Beaudoin Ltée v. T. Lajole, \$58.
 Beaudoin Ltée v. J. A. A. Fillon, \$62.
 Cie Royale de Meubles Regd. v. Ferd. Moreau, \$11.
 A. Habib v. G. Nassif, \$27.
 Catholic School Com. of Mtl. v. E. Joly, \$17.

P. Dunnett v. S. Lévy, \$26.
 Cie Agence Manufacturière v. Rolland Alf. Joly, \$21.
 F. Crépin v. A. J. Gauthier, \$78.
 Beaudoin Ltée v. S. Hamilton, Westmount, \$11.
 Beaudoin Ltée v. Henri Lefebvre, Verdun, \$37.
 Beaudoin Ltée v. J. C. Nelson, \$52.
 Beaudoin Ltée v. Nap. Guay, Verdun, \$15.
 Beaudoin Ltée v. John Agombar, Verdun.
 S. J. Carter v. J. V. Teasdale, Shawanigan Falls, \$78.
 F. C. Turner, v. E. Poliquin, Comeau, \$46.

EXECUTIONS EN COUR SUPÉRIEURE

De Laval Supply Co. v. J. A. Brochu, \$144.
 Mme T. Armstrong v. Mme M. Rodgers, \$287.
 N. G. Valliquette v. Mme A. Lalonde, \$220.
 Holt Renfrew Co. v. C. G. Hébert \$630.
 Financial Invest v. A. J. Coult, \$220.
 Can. Rolling Mills v. Walter Christmas, Ltd, \$384.
 Hart & Adair Co. v. H. H. Learmont, \$155.
 T. Garand v. C. E. Alford, \$1,569.
 A. Piché v. A. Crevier, \$4,823.
 J. Robillard v. A. Nantel, \$1,107.
 M. Robin v. Presseau, \$32.
 J. P. Roux et al v. A. Bilodeau, \$20,458.
 W. Lurenbourg v. E. Lepicier et al, \$713.
 Greater Mtl. Land v. Wong Chong et al, \$2,153.
 C. Normandin v. P. A. Picard, \$3,206.
 J. Robertson & Son v. A. Daignault, \$41.
 J. P. Viger v. G. Mundviller, \$1,181.
 J. Trépanier v. E. Simard, \$182.
 J. Cormier v. J. A. Loïselle, \$196.
 C. Cordeau v. W. Dubreuil, \$253.
 A. Dalrymple et al v. J. A. Griffith, 3e classe.

EXECUTIONS EN COUR DE CIRCUIT

J. Bélair v. T. Ethier, \$146.
 M. Prevost v. L. Pageau, \$105.
 L. P. Choquette v. Sénécal, \$16.
 Banque Royale du Cadana v. F. Larocque, \$52.
 M. Bourassa v. J. eBaudoïn, \$119.
 L. Robert v. E. Marchand, \$44.
 C. Sigouin v. Ls. Hamelin, \$26.
 L. R. Gareau v. A. Klein, \$16.
 E. Ménard v. J. O. Caron, \$41.
 E. Brégent v. L. Clémnt, \$82.
 The O. Letourneau v. M. A. Brodeur \$32.
 Mlle P. Higuère v. A. Palement, \$54.
 L. Lales v. O. de Belelefeuille, \$9.
 P. C. Jubinville v. A. Labelle, \$44.
 E. J. Quinn v. G. M. Martin, \$22.
 S. O. Mousseau v. U. Matte, \$105.
 B. Charron v. Mme G. Wilson, \$61.
 Limoges Bros. v. Mme H. Cox et al, \$44.
 L. C. Meunier v. M. Séguin, \$94.



"McCASKEY"
Systèmes de Comptes
POUR TOUT COMMERCE

Représentants pour la province du Québec, J.-E. Bédard, Boîte 12, Faubourg Saint-Jean, Québec. — E.-E. Pré-court, 55 1/2 rue King, Sherbrooke.

McCaskey Systems Limited
235-245 Ave. Carlaw, - TORONTO

FORTE DEMANDE POUR LES DEUX



La saison des Bourrures pour Colliers de chevaux est arrivée. Les propriétaires de chevaux prenant de grandes précautions, car les chevaux ont trop de valeur pour qu'on les néglige.

Les Bourrures à Collier Marque Tapatco sont d'une grande durabilité et ont des caractéristiques exclusives brevetées qui constituent une grande amélioration sur les bourrures ordinaires de fatigue.

Donnez à vos clients le mieux qu'ils puissent procurer l'argent et l'expérience en leur offrant les colliers de chevaux marque Tapatco.

Les Gants de Coton

sont en grande demande à cette époque de l'année et surtout cette année vu l'entrain avec lequel les gens entrent dans la grande campagne de Production.

Elles sont de couleur Brune ou Blanche ou Vieil or Massif avec bord en feutre rouge. Largeurs: 10", 11" ou 12" et dimensions de 18" à 25".

Les gants de coton Tapatco obtiennent invariablement les ventes—leur qualité est de confiance, leur apparence nette et ils durent longtemps. Mettez en évidence la marque Tapatco et obtenez immédiatement un bon bénéfice et une clientèle pour l'avenir.



The American Pad & Textile Co.
CHATHAM (ONT.)

Faits avec poignets et gantelet tricotés ou à bande, pesantour légère, moyenne ou élevée. Gants et mitaines Jersey de couleur Oxford, Tan et Ardoise. Neqs fabriquent aussi un gant avec intérieur en cuir "leatherette" qui triomphe partout.

SUR LE QUI-VIVE

Les nombreux changements qui se produisent actuellement dans le commerce, tant en raison des prix qu'en raison des réglementations imposées par le contrôleur des vivres, obligent les marchands à se tenir strictement au courant des nouvelles commerciales, et, en pareilles circonstances, leur journal de commerce devient pour eux un précieux conseiller dont ils ne doivent pas négliger les informations et avis.



*Gold Dust
ne veut pas de
stabilité sur la
tablette. Chaque jour est
un jour de remue-ménage
pour Gold Dust*



FAIT AU CANADA.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY LIMITED
MONTREAL

Laisses faire votre ouvrage par les Jumeaux GOLD DUST.



La meilleure d'après toutes les épreuves, et la ligne de marchandises préférée de toutes les bonnes ménagères.

The advertisement features a central illustration of a large industrial factory complex with multiple buildings and chimneys, set against a hazy background. The factory is surrounded by a fence and has several cars parked in front. The scene is framed by decorative scrollwork. Surrounding the central image are four product tins: 'MAGIC BAKING POWDER' (top left), 'GILLETTS GROUND CREAM TARTAR' (top right), 'GILLETTS LYE' (bottom left), and 'ROYAL YEAST CAKES' (bottom right). Each tin is shown in a three-quarter view, highlighting its label and design. The labels include text such as 'MAKES THE WHITEST LIGHTS', 'Full Weight', 'Guaranteed to be CHEMICALLY PURE', and 'E. W. GILLETT COMPANY LIMITED'. At the bottom of the advertisement, the company name 'E. W. GILLETT COMPANY LIMITED' is prominently displayed, along with the locations 'WINNIPEG', 'TORONTO, ONT.', and 'MONTREAL'.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

Les Harengs Sours de la Marque BRUNSWICK



Vous vendrez des quantités de cette Ligne de Qualité

Son goût délicieux répond aux exigences des personnes les plus difficiles. Cela vous paiera de la mettre en étalage régulièrement et de la recommander fortement.

Prenez-la en stock aujourd'hui même.

En caisses de 4 douzaines de boîtes No. 1.

Faites entrer dans votre commande, un approvisionnement des articles ci-dessous; ce sont des articles de bonne vente et chacun d'eux est d'une qualité supérieure.

¼ SARDINES A L'HUILE
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)
HARENG SAUCE AUX TOMATES

¼ SARDINES A LA MOUTARDE
KIPPERED HERRING
CLAMS

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 }
{ Canada et Etats-Unis . \$2.00 } PAR AN.
{ Union Postale, frs . . 20.00 }

Circulation fusionnée

{ LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détail-
lants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits paya-
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 22 mars 1918

Vol. XXXI—No 12

LES MARCHANDS SOUS LICENCES

Les réglementations imposées par le Contrôle des Vivres, aux marchands-détaillants

Nous donnons ci-dessous le texte des réglementations concernant l'application de licences aux marchands-détaillants.

Comme on pourra s'en rendre compte, ces réglementations ne changent pas d'une façon catégorique les manières de commercer, et sauf le fait que chaque marchand devra être porteur d'une licence à partir du premier mai, il n'y a rien de radical dans cette loi.

Il y a deux clauses cependant qui causeront quelque changement dans bien des magasins dont les propriétaires négligeaient de tenir des comptes exacts; ce sont les clauses 6 et 7, spécifiant que le marchand peut être obligé de faire un rapport mensuel des stocks en mains ou en transit, et de tenir à jour les livres de comptes pour que les chiffres puissent en être vérifiés à la demande du Bureau du Contrôle des Vivres. Au demeurant, ces deux clauses ne peuvent qu'apporter une amélioration évidente aux méthodes de commercer; il est, en effet, possible qu'étant obligé de connaître exactement son stock, le marchand soit, de ce fait, mis en garde contre les achats exagérés, et l'obligation d'une tenue de livres peut le porter à mettre plus de méthode dans la conduite de son commerce. Il est à espérer que des résultats heureux découleront de la nouvelle réglementation. La règle défendant d'acheter à des détenteurs de marchandises non licenciés peut aussi avoir un heureux effet, en éliminant un certain élément de spéculation qui existait autrefois dans le commerce et qui était considéré comme négligeable.

Les réglementations en question se lisent comme suit:—

ATTENDU que par un arrêté-en-conseil No 3214, en date du quinzième jour de novembre 1917, il est entre autre chose pourvu que le Contrôleur des Vivres peut défendre à aucune personne de faire le commerce d'aucun aliments ou produits alimentaires désignés par lui sans une licence et peut annuler aucune licence dans le cas d'aucune violation d'aucuns règlements ou ordres.

Et attendu que par un arrêté-en-conseil en date de ce onzième jour de février 1918, Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil a ordonné:—

Que tous les pouvoirs du Contrôleur des Vivres pour le Canada soit maintenant transportés à et doivent être exercés par la Commission des Vivres du Canada.

En conséquence de quoi, il est par les présentes ordonné:—

1. Que dès et après le quinzième jour de mai 1918, aucune personne, firme ou corporation, ne pourra faire le commerce d'un ou plus d'un commerce de détail énuméré ci-après avant d'avoir au préalable obtenu une licence de la Commission des Vivres du Canada, telle licence devant être connue sous le nom de Licence de Boucher détailleur, ou Licence de Boulanger détailleur, ou Licence de Marchand détailleur de fleur et d'engrais alimentaires, ou Licence de Marchand détailleur de fruits et de légumes, ou Licence de Marchand détailleur en poisson, qui peut être devenue nécessaire d'après les opérations commerciales de l'applicant.

2. Que le porteur de licence ne devra pas acheter, ou de monopoliser d'une façon locale, ou générale autrement manier ou faire le commerce de vivres ou de produits alimentaires dans le but d'augmenter sans nécessité le prix, ou de restreindre l'approvisionnement, ou de monopoliser d'une façon locale, ou générale aucun aliment ou produit alimentaire.

3. Que le porteur d'une licence ne devra détruire aucun aliment ou produits alimentaires propres à la consommation des hommes, et ne devra pas avec connaissance de cause faire du gaspillage ou volontairement permettre une détérioration en rapport avec la mise en entrepôt d'aucun aliment ou produits alimentaires.

4. Qu'aucun porteur de licence ne devra, directement ou indirectement, avec connaissance de cause

BLACK
WATCH

TABAC NOIR A CHIQUER, (EN PALETTES)

Black Watch

IL SE VEND FACILEMENT ET RAPPORTE DE BONS PROFITS

BLACK
WATCH

acheter des commodités alimentaires de, ou vendre aucune telles commodités alimentaires à aucune personne obligée d'obtenir une licence de la Commission des Vivres du Canada, et qui n'a pas obtenu telle licence.

5. Que le porteur de licence devra apposer à chaque entête de lettre, contrat, ordre, acceptation, liste de prix, et quotations fournies, les mots "Numéro de licence de la Commission des Vivres du Canada" suivis du numéro de la licence ou des licences sous lesquels on fait le commerce.

6. Que tous les porteurs de licences peuvent être obligés de faire des rapports mensuels, et aussi souvent et en tels temps et de telle forme qui peut être par écrit ordonné par la Commission des Vivres du Canada, indiquant le stock en main ou en transit à l'ordre du porteur de licence, et tels autres renseignements qui puissent être nécessaires à la Commission des Vivres du Canada de temps en temps.

7. Que chaque porteur de licence devra tenir tels livres, factures, commandes et autres papiers et records qui puissent permettre à la Commission des Vivres du Canada, ou aucune personne par elle autorisée de vérifier aucun rapport ou déclaration que tel porteur de licence est obligé de faire à la Commission des Vivres du Canada.

8. L'application pour une licence doit être faite sur la formule no 9 ci-attachée.

9. Que les impôts suivants doivent être payés sur les licences accordées d'après cet ordre:—

Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$20,000 par année, \$2.00;

Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$40,000 par année, \$4.00;

Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$60,000 par année, \$6.00;

Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$80,000 par année, \$8.00;

Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$100,000 par année, \$10.00;

et \$2.00 additionnels pour chaque \$20,000 ou fraction de chiffre de la valeur vendue en sus et en plus des chiffres mentionnés précédemment.

10. Que toutes les licences expireront le quatorzième jour de mai de chaque année.

11. Que les licences ne sont pas transportables ou transférables sans le consentement de la Commission des Vivres au Canada.

12. Que le porteur de licence devra donner avis par écrit à la Commission des Vivres du Canada d'aucun changement d'adresse, ou d'aucun changement dans l'administration ou le contrôle, ou d'aucun changement dans le caractère d'un commerce licencié, en dedans de dix jours de tel changement ou changements, ayant été faits.

Daté à Ottawa, ce 25ième jour de février 1918.

Commission des Vivres du Canada,

HENRY D. THOMSON,

Président.

qui ont de la marchandise à offrir trouveraient facilement acquéreurs, encore que les prix semblent devoir être à un niveau encore plus élevé que celui présent.

"L'Ouest du Canada a pu obtenir une grande partie de ses approvisionnements d'articles de conserves, des Etats-Unis, au cours des années passées", disait M. Armand Chaput. "Mais, il n'en est plus de même, à présent. Il est fort probable que la demande de l'Ouest devra être comblée par l'Est du Canada, cette année, du fait qu'il y a un appel considérable de la part des Etats-Unis de tous les approvisionnements pour les besoins du gouvernement et que dès lors il n'y aura que peu de produits disponibles pour l'exportation."

Abordant la situation du fer-blanc, aux Etats-Unis. M. Chaput dit que quelques livraisons ont commencé à être faites aux maisons de conserves de Californie, mais ces livraisons sont réduites et irrégulières. Les fabricants de conserves espèrent obtenir les boîtes dont ils ont besoin, mais tout dépendra du transport et de la facilité des arrangements entre le gouvernement anglais et celui des Etats-Unis.

"Le gouvernement des Etats-Unis", ajoute M. Chaput, "est sur le marché pour l'achat de nombreuses commodités, il est donc difficile de dire ce qui sera disponible pour les demandes du commerce ordinaire. Pendant que j'étais dans ce pays, le gouvernement prit à un producteur 50,000 sacs de fèves et s'assurait presque en même temps, la même quantité d'une autre source. Les besoins du gouvernement doivent être rencontrés, et si une quantité est disponible et est réclamée par lui, cette quantité doit être fournie au prix fixé. Comme on le voit, il est difficile de définir la situation probable, en ce qui concerne une commodité donnée.

M. Chaput insista sur la probabilité du maintien des prix élevés et prétendit que le marchand bien approvisionné serait en position de disposer de ses marchandises dans un marché favorable, à un prix profitable.

Encore qu'il soit trop tôt pour donner une estimation plausible des conditions probables de l'industrie des fruits secs, M. Chaput assure que depuis qu'il a été en Californie, les pluies désirées sont tombées et que les conditions favorables de la température pouvaient permettre d'escompter une bonne récolte. Néanmoins, par suite des besoins du gouvernement, il y aura des difficultés peu habituelles à s'assurer les approvisionnements courants pour les besoins du commerce des marchés domestiques.

Parlant de la situation des mélasses, M. Chaput dit que le petit producteur demande un prix élevé pour ses stocks et qu'en outre, les difficultés de tonnellerie étaient très aiguës. Ces deux facteurs, à son avis, ont largement contribué à fixer les prix élevés qui sont demandés à présent.

LES SUCCEDANES D'OEUF SONT L'OBJET DE L'ATTENTION DE L'ANALYSTE DU GOUVERNEMENT

Dans un récent rapport publié par le Laboratoire du Département du Revenu de l'Intérieur, sur les Poudres à Pâte, il y a un paragraphe concernant les succédanés des oeufs. Dans ce paragraphe, l'analyste en chef, M. H. McGill en parle en termes sévères. "Pour la plupart," dit-il, "ces poudres d'oeufs ne sont que des poudres à pâtes auxquelles il a été ajouté de la farine de blé riche en gluten, de la caséine, et autres matières protéiques, ainsi qu'une teinture jaune. Cette

LES CONDITIONS QUI AFFECTENT LE COMMERCE CANADIEN

M. Armand Chaput, vice-président de la maison Chaput, Fils & Cie, questionné récemment au retour d'un voyage aux Etats-Unis, sur ce qu'il pensait des perspectives du commerce de conserves, disait qu'il pensait qu'il y aurait une bonne demande pour les produits en conserves, au cours de la présente année et que ceux

dernière est employée pour simuler le jaune d'oeuf et probablement pour faire croire au consommateur qu'il y a des oeufs dans l'article vendu."

L'analyste en chef proteste énergiquement contre l'emploi de teintures dans de tels produits. Ses observations sont très sévères et il convient, de dire qu'il y a des succédanés d'oeufs sur le marché qui ne méritent pas ces condamnations, et qui n'ont la prétention d'être que ce qu'ils sont — un succédané d'oeufs comme spécifié sur l'emballage.

Ce sont là certainement des produits légitimes et légitimement vendus.

Le marchand-détaillant devrait voir, en vendant les succédanés d'oeufs, à ce que les articles qu'il vend soient des produits "bona-fide", qui ne portent aucunement l'intention de tromper le public, quant à leur caractère.

LA SITUATION DES BOITES EN FER-BLANC POUR CONSERVES

Les fabricants de conserves ont reçu définitivement l'assurance que les approvisionnements nécessaires de boîtes en fer-blanc pour une mise en conserve maximum leur seraient assurés.

Le Bureau du Commerce de Guerre du Canada et celui des Etats-Unis ont étudié soigneusement la question et le résultat de leurs délibérations s'est traduit par l'assurance donnée que les approvisionnements voulus de boîtes en fer-blanc seraient accordés. Les fabricants de conserves seront tenus d'envoyer un état de leurs besoins et un autre de leur production, et des mesures très strictes seront prises pour voir à ce que le meilleur usage possible soit fait des approvisionnements disponibles. Du fait du déficit de la conserve de l'an passé, il y a eu un reliquat assez important de boîtes en fer-blanc, de l'an dernier, ce qui contribuera sensiblement à soulager la situation. Les fabricants de conserves du Dominion ont en mains, estime-t-on, quelques 15,000,000 de boîtes en fer-blanc, et conséquemment, leurs besoins seront moindres que ce montant.

Les approvisionnements de fer-blanc en feuilles seront achetés par le gouvernement et répartis selon les besoins connus.

Le prix fixe est de \$7.75 la caisse de 200 livres. Ce taux est en ligne avec les prix payés par les fabricants américains de conserve, et bien qu'il soit un peu plus élevé que celui de l'an dernier, la différence n'est pas suffisamment grande pour constituer un important facteur d'augmentation. Au demeurant, le prix ci-dessus montre une hausse énorme sur le prix des temps normaux. L'arrangement intervenu aura pour résultat — semble-t-il — une économie considérable pour les fabricants de conserve et assurera une distribution économique et avantageuse du fer-blanc, et on s'attend à ce que des arrangements similaires soient pris pour assurer les approvisionnements pour tout les produits alimentaires exigeant des boîtes en fer-blanc.

La question importante de la graine de maïs pour fournir la production nécessaire du maïs pour les fabricants de conserves, a été également soumise à l'attention du gouvernement et un mouvement est en marche, pour pourvoir aux approvisionnements nécessaires. A présent, il y a embargo par les Etats-Unis sur la graine de maïs, et ce n'est qu'aux Etats-Unis que le Canada peut s'adresser pour ses approvisionnements. Les négociations en sont à un point qui fait préjuger que l'approvisionnement suffisant de graine de maïs sera fourni pour rencontrer les besoins des producteurs.

RESTRICTION CONCERNANT LE COMMERCE DU FROMAGE

Une communication qui n'a pas manqué de causer une grosse surprise a été reçue par les détenteurs de fromage du Bureau de Contrôle des Vivres, d'Ottawa.

Cette lettre contient une notification que les stocks de tous les marchands au 1er avril, doivent être réduits à un maximum de 40,000 livres. Cet avis est tombé comme une bombe parmi le commerce de produits alimentaires, qui était encore sous le coup de l'effet des règlements des licences. Cette nouvelle réglementation n'est rien moins que plaisante. Un détenteur de fromage souligne que les affaires d'un commerce moyen de fromage sont de 500 caisses, tandis que pour certaines maisons, c'est le double de ce montant. Ces 500 caisses représentent les 40,000 livres qu'il est permis au commerce de tenir. En d'autres termes, si aucun changement n'intervient, le marchand de fromage n'aura en mains que l'approvisionnement d'un mois. Le fromage nouveau viendra, d'ailleurs, à cette date, mais il y a une demande comparativement limitée pour le fromage nouveau et il faut s'attendre à des complications probables, dans de telles circonstances.

En outre, il n'y a pas eu apparemment intention de faire une différence entre le petit et le gros entrepositaire. En d'autres termes, le petit marchand aura un avantage prononcé sur le plus gros marchand. Ses 40,000 livres pourront représenter un approvisionnement de 5 mois ou même plus.

La probabilité est qu'avec la nouvelle mise en boîtes du fromage, il y aura un nouveau prix fixé. Et c'est probablement l'idée du Bureau de Contrôle des Vivres, que les approvisionnements de fromage ancien devront augmenter de prix en sympathie avec ce changement, et que, en conséquence, il sera poussé sur le marché, autant que possible avant ce temps. C'est la seule solution qui semble s'offrir pour le moment.

Ci-dessous copie de la notification en question:—

Re-fromage

En vertu des pouvoirs accordés au Bureau de Contrôle des Vivres, du Canada, nous vous demandons de nous fournir l'information suivante:

- 1o.—Les quantités de fromage, sous votre garde ou sous votre contrôle, au 1er mars 1918.
- 2o.—Les noms des propriétaires de ces quantités.



Tanglefoot

Le destructeur de mouches non vénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

Attrape 50,000,000,000 de mouches
chaque année

30.—Le temps pendant lequel ces quantités ont été en votre possession.

Le nouvel approvisionnement de fromage sera disponible pour le marché canadien à partir du 1er avril 1918.

Nous vous notifions que c'est l'intention du Bureau de Contrôle des Vivres, du Canada, d'avoir tous les stocks de fromage réduits à un maximum de quarante mille livres, en possession de tout marchand à partir du 1er avril 1918.

Les alliés désirent acheter du fromage, et c'est le devoir du Bureau de Contrôle de faciliter l'exportation de tout surplus à la Grande-Bretagne et aux alliés.

Nous vous avisons également que tout surplus de 40,000 livres entre les mains d'un marchand, au 1er avril 1918, sauf sur permission écrite du Bureau de Contrôle des Vivres du Canada, sera vendu par ce Bureau conformément aux pouvoirs dont il dispose.

L'INDUSTRIE CANADIENNE VEUT ETRE PROTEGEE

Trente-cinq délégués des plus importantes manufactures de l'Est et de l'Ouest jusqu'à Winnipeg ont eu une entrevue avec le gouvernement, la semaine passée. S. R. Parsons, de Toronto, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a été le porte parole de la délégation.

Les délégués ont représenté au gouvernement que certains changements imposés aux manufacturiers avaient jeté le désarroi dans l'industrie, surtout depuis que l'on a annoncé que des changements encore plus radicaux allaient être imposés. Ils ont demandé au gouvernement d'envisager la question au point de vue national plutôt qu'au point de vue régional.

On a soumis des faits et des chiffres démontrant l'intérêt national des industries on a aussi prouvé que sans les manufactures, depuis la guerre, le Canada serait pratiquement en banqueroute.

De plus, les délégués ont fait remarquer que si le gouvernement ne protège pas les industries, ces dernières seront dans l'impossibilité de faire honneur à leurs engagements envers leurs employés enrôlés, lorsque ceux-ci seront de retour. Il se trouvera ainsi après la paix, un grand nombre de sans-travail.

On a aussi déclaré qu'il ne serait pas juste de faire entrer en franchise les moteurs pour la ferme, à moins qu'on ne permette la même chose quant à la matière première employée dans la confection de ces machines.

Les manufacturiers ont aussi demandé d'être consultés avant tout changement dans le tarif.

Il ne faut pas prendre comme criterium une manufacture prospère ici et là, pour calculer les profits faits par les industries en général. La moyenne des profits sur le capital investi dans toutes les industries pendant une période raisonnable, est plus que modéré.

Si les cultivateurs ont à payer des droits sur leurs instruments de ferme, les manufacturiers ont aussi des droits, et de beaucoup plus élevés, sur les machines dont il se servent. Les manufacturiers prétendent que la moyenne des droits collectés aux Etats-Unis d'après le nouveau tarif est de 30.67 pour cent, en Canada elle est de 23.78 pour cent du taux moyen aux Etats-Unis.

On a aussi mentionné l'ordre en conseil affectant les compagnies de viande de conserve. Comme ces mesures sont de beaucoup plus sévères que celles adoptées aux Etats-Unis, on craint qu'il n'en résulte une rareté sur le marché à bestiaux.

On croit que la campagne en faveur de la surproduction donnera comme résultat une augmentation de trente-trois pour cent. Si tel est le cas les compagnies de viandes en conserves ne pourront agrandir leurs manufactures, ni répondre aux besoins croissants.

On avait l'intention de discuter la question du papier à journaux mais, comme les propriétaires de journaux et les manufacturiers de papier sont en train de s'arranger ensemble, la délégation a décalé n'avoir rien à communiquer sur ce sujet.

Les délégués sont d'opinion que l'agriculture doit être encouragée le plus possible, mais il faut aussi que les manufactures soient maintenues. En Angleterre on a décidé de ne pas taxer les profits mis de côté pour solder les dépenses des agrandissements.

Enfin, les manufacturiers se sont déclarés prêts à supporter leur part de taxes, surtout celles imposées dans un but d'intérêt national.

En réponse à ces observations, Sir Robert Borden a promis la plus sérieuse considération aux suggestions qu'on lui a faites.

LE PAIN ENVELOPPE

Voici ce que nous dit le contrôleur des vivres, dans son rapport de mercredi, au sujet du pain :

“Depuis mon dernier rapport au sujet de la condition du pain au Canada, le bureau des vivres a promulgué un règlement défendant l'enveloppement du pain. Les boulangers ont semblé satisfaits de ce règlement, mais d'après mon jugement (qui n'est pas infailible, je l'admets) il m'a paru que cette dernière mesure entraînait du gaspillage et contribuait à élever le coût de la vie. Par conséquent, je sou mets respectueusement qui les aient diminués.

“Si l'objet de cette mesure fut la diminution du coût du pain pour le consommateur, je ne sais pas, mais enfin le règlement n'a pas atteint son but. Certains boulangers ont augmenté leurs prix et je n'en connais pas qui les aient diminués.

“Si le but était la prévention du gaspillage ce règlement a fait pire que de déroger puisque le mal du gaspillage s'est accentué.

“Le pain enveloppé se conserve frais au moins pendant huit heures de plus que le pain non enveloppé. Tout le pain rassis n'est pas gaspillé, mais un plus grand pourcentage se perd. Or le pain non enveloppé devenant sec plus vite, il faut acheter du pain frais plus fréquemment. Le boulanger n'y a pas d'objection.... certes! mais c'est le consommateur.

“D'autre part, malgré toutes les lois sanitaires qu'on a tant de difficultés à inculquer, le seul mets nécessaire et universellement servi sur nos tables est délivré chez nous d'une façon, avons-nous appris, non seulement avec inquiétude, mais avec dégoût. Les précautions de santé méritent d'être prises en considération. Les exigences de la salubrité pour la viande et le lait augmentent matériellement leur valeur.

Mais ces lois méritent d'être amendées. Pourquoi favoriser une ou plusieurs espèces de bactéries.

“Pourquoi ne pas soumettre le pain comme la viande et le lait, à des examens ou “diagnostics” sanitaires? Et pourquoi pas l'eau sale avec? Ainsi nous pourrions épargner de l'argent et conserver les vivres. Le système du service de l'eau est soumis à des examens anti-typhoïdiques, et à des prix très élevés. Un expéditeur du pain qui a le malheur d'être tuberculeux peut infecter un millier de pains par jour. Je frémis à la pensée

d'autres possibilités — ils naissent trop aisément à l'esprit — mais quand on constate que les mouches sont la peste des demeures, je suggérerais que ceux qui veulent acheter du pain enveloppé soient libres de le faire, sans vouloir exiger autoritairement que tous les pains soient enveloppés.

“Je pense toutefois que l'enveloppement du pain doit être obligatoire. Et cela parce que le pain enveloppé revient à meilleur marché que le pain exposé à l'air. Et c'est mon devoir d'en exiger ainsi, parce que, sur ce sujet, je suis directement intéressé.”

LE PRIX DU LAIT POUR 1918

L'Association des Producteurs de lait du District de Montréal a tenu, cette semaine, au Queen son assemblée annuelle et a adopté des résolutions ayant pour effet de déterminer les prix suivants pour le lait et la crème vendus à Montréal durant l'année commençant le 1er mai prochain. De cette date au 1er septembre, l'Association recommande au bureau de direction de fixer le prix du lait à 30 centins le gallon et celui de la crème à 6 centins la chopine de gras de beurre. Du 1er septembre, le prix du lait sera augmenté de 2 centins le gallon, et celui de la crème sera porté à 6½ centins la chopine le gras de beurre.

Les producteurs de lait prétextent de l'état de choses actuel. Il est très difficile présentement d'avoir des fourrages concentrés. Le blé s'en va directement en Europe sans passer par nos moulins de sorte que les drèches sont très rares.

Le prix des fourrages est monté de près de 50 pour cent.

Les vaches laitières sont aussi devenues rares à cause de l'exportation intense qui s'est faite du bétail aux Etats-Unis. Les ustensiles et les attirails laitiers ont doublé le prix. Les producteurs se sont ressentis comme tout le monde de la crise de la main-d'oeuvre. Telles sont les raisons qu'ont avancées les producteurs de lait pour fixer les prix pour l'été prochain.

CHARBON PAYE SELON SA VALEUR CALORIQUE

Le gouvernement ferait de l'économie en achetant du charbon à valeur calorifique spécifiée

On a calculé que le gouvernement du Dominion dépense annuellement plus d'un million de dollars en achat de charbon, et c'est à peine si une partie de cette vaste quantité est soumise à des garanties quant à la valeur calorifique. Les compagnies particulières et les gouvernements du Canada achètent ordinairement du charbon d'après sa réputation ou sa marque de commerce, plutôt que d'exiger une analyse de ses propriétés quant à la valeur calorifique, à la quantité de cendre, à l'humidité et autres caractéristiques. Pour obtenir une valeur compensative de son argent, le consommateur devrait connaître la valeur calorifique du combustible qu'il achète.

Le gouvernement des Etats-Unis dépense \$8,000,000 chaque année en charbon qui, depuis 1906, a été acheté conformément à des conditions définies et aux données de l'analyse chimique. Si le charbon délivré n'est pas conforme aux spécifications, le vendeur ne peut pas réclamer le prix fixé.

La question du combustible est de toute importance aujourd'hui. Economiser en cette direction est un devoir patriotique.

EDUCATION TECHNIQUE POUR JEUNES GENS

Il est probable qu'une centaine de mille garçons et filles, de 14 à 16 ans, quittent les écoles chaque année au Canada, pour s'engager en quelque genre d'occupation dans les manufactures, l'agriculture, les mines ou le transport. Le système d'apprentissage en nos industries est pour ainsi dire une chose du passé, et les jeunes employés de nos manufactures ou d'autres organisations commerciales sont laissés à eux-mêmes pour se frayer leur avenir de leur mieux. En dépit de tout cela, chaque manufacturier admet que la main-d'oeuvre expérimentée est le meilleur des placements. L'Allemagne a péremptoirement démontré, au cours des années dernières, la valeur de l'enseignement technique.

Le Canada possède des ressources naturelles très importantes, dont le développement exige l'application de connaissances scientifiques. Que faisons-nous pour nous procurer ces connaissances? Quels sont, parmi les fils de nos cultivateurs, ceux qui possèdent quelques notions du sol et des engrais qu'il faut employer pour arriver aux meilleurs résultats? Mgr Choquette nous a dit que les Belges connaissaient les qualités du sol de leurs fermes et qu'ils en faisaient un usage scientifique. Pouvons-nous espérer arriver à ce point? Combien d'employés d'ateliers connaissent la composition et les qualités d'usage des matériaux bruts sur lesquels ils travaillent. Nos menuisiers, nos employés des manufactures des tissus, de céramiques et autres industries savent-ils pourquoi ils effectuent certaines opérations et pour quelle raison ils arrivent à de tels ou tels résultats?

Nous manquons à notre devoir à l'égard de la jeunesse. Après la guerre, le Canada recevra probablement une grande immigration d'Europe. Les ouvriers de l'Europe ont reçu un enseignement technique qui les met en position de comprendre la partie théorique et d'appliquer la partie pratique de leur métier, leur gagne-pain. Le Canada devra rivaliser sur les marchés du monde avec les produits des pays de l'Europe; pour y réussir, ses manufacturiers et ses industriels devront se procurer toute la main-d'oeuvre expérimentée dont ils auront besoin, ils se verront obligés de donner la préférence aux étrangers sur les sujets du pays. L'enseignement technique devrait former une partie importante de toute l'éducation et l'on devrait obliger les élèves de s'y soumettre au moins jusqu'à l'âge de 18 ans.

LES REPRESENTANTS DE LA CIE WILLIS

Une convention des représentants de Willis & Co., Ltd., a eu lieu, la semaine dernière, en cette ville.

On comptait environ 70 représentants, parmi lesquels on remarquait les gérants des succursales et les directeurs.

Judi soir, eut lieu un dîner au Ritz-Carlton.

Prenant en considération les lourds fardeaux imposés sur la compagnie, au cours de l'année dernière, à cause de la guerre, le bureau de direction n'a pas moins jugé florissantes, les affaires de la compagnie.

M. C. P. Willis a été élu président et gérant général; M. Geo. H. Willis, secrétaire, et M. Geo. D. Patterson, trésorier. Les directeurs élus furent MM. C. D. Patterson, F. G. Sharpe, et W. D. Willis.

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN

Le ton du marché du grain a été plus faible cette semaine et les prix ont atteint les niveaux suivants:

Avoine de l'ouest Canadien	
No. 3	1.07½
Avoine d'alimentation No. 1	1.05½
Avoine d'alimentation No. 2	1.03
Avoine blanche d'Ontario No. 2	1.07
Avoine blanche d'Ontario No. 3	1.04½
Avoine blanche d'Ontario No. 4	1.03

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

De bonnes affaires se font pour la nouvelle farine étalon faite de blé de printemps et la demande est excellente. Les lots de chars complets pour envois aux différents points de la campagne se vendent à \$11.10 le baril, en sacs, f.o.b. Montréal; les lots pour boulangers se vendent à \$11.20, et les plus petites quantités pour boulangers et épiciers se vendent à \$11.30 livrées.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULÉE

Le son est vendue \$35 à \$37; le gru, de \$40 à \$42; les middlings, de \$48 à \$50; la moulée pure, de \$68 à \$70, et la moulée mélangée, de \$60 à \$62, la tonne, sacs compris. L'avoine roulée est cotée de \$5.60 à \$5.70 le sac de 90 livres en jute ou coton.

LE FOIN PRESSE

Bonnes affaires en foin pressé, avec ventes de lots de chars de No 2 à \$17.00; de No 3 à \$15.50 et de foin mélangé de trèfle, de \$11.00 à \$12.00 la tonne, ex-voie.

LA VOLAILLE

Le ton du marché est bon pour la volaille de choix, mais comme les arrivages sont en grande partie de qualité inférieure il y a une certaine faiblesse manifestée.

Nous cotons:

	La livre.	
Dindes	0.35	0.36
Poulets nourris au lait	0.35	0.36
Poules de choix	0.27	0.30
Canards	0.28	0.30
Oies	0.26	0.28

LES POMMES DE TERRE

De bonnes affaires continuent à se faire en pommes de terre dans le commerce de gros et le ton du marché est plus facile, avec des ventes de Montagnes Vertes à \$1.80, de blanches de Québec, à \$1.75, et de rouges à \$1.70 le sac de 80 livres ex-magasin.

LE MARCHÉ A PROVISION

Il y a eu hausse cette semaine, sur le porc et des ventes ont été faites en lots de chars à \$21.00 les 100 livres pesées hors chars. En sympathie avec cette hausse, il y a eu aussi un plus fort sentiment pour porc apprêté et des ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites dans le gros de \$28.00 à \$28.50 les 100 livres.

LES JAMBONS ET BACONS

Un sentiment plus fort s'est manifesté pour les jambons et bacons qui ont vu leurs cotations s'élever aux chiffres suivants:

Jambons, 8 à 10 livres	0.35	0.36
Jambons, 12 à 15 livres	0.33	0.34
Jambons poids lourds	0.31	0.32
Bacon pour breakfast	0.40	0.41
Bacon de choix Windsor	0.42	0.43
Bacon Windsor dé-sossé	0.44	0.45

LE BEURRE

Le marché du beurre a été assez actif aux prix ci-dessous:

Beurre de crèmerie supérieur de septembre et octobre	0.48½	0.49
Beurre fin de crèmerie, de septembre et octobre	0.47½	0.48
Arrivages courants	0.46	0.47
Beurre de ferme fin	0.40	0.40½

LES SIROPS DE BLE-D'INDE

Les sirops de blé-d'Inde sont cotés comme suit:

Barils d'environ 700 livres,	0.07
½ barils et ¼ barils, ¼c de plus la livre.	
Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse	4.65
Boîtes de 5 livres, 1 doz. à la caisse	5.20
Boîtes de 10 livres, ½ doz. à la caisse	4.95
Boîtes de 20 livres, ¼ doz. à la caisse	4.90
2 gals., seaux de 26 livres, chaque.	2.15
3 gals., seaux 38½ livres, chaque.	3.25
5 gals., seaux 65 livres, chaque.	5.25

LES OEUFES

Le ton du marché de Chicago pour les oeufs frais est assez ferme à la récente baisse de prix, et on a coté 35c la douzaine. Au Canada, il y a eu une bonne demande, dans le gros, pour petits lots et des ventes d'oeufs frais canadiens et américains se sont faites à 48c la douzaine.

LES SUCRES

Les sucres ont marqué une hausse de 25 cents les cent livres pour les qualités raffinées en ce qui concerne la marque Atlantic Sugar; les autres ont maintenu leurs anciennes cotations.

Les prix sont comme suit:

Les 100 livres	
Atlantic Sugar Company, extra granulé	\$8.65
Acadia Sugar Refinery, extra granulé	
St. Lawrence Sugar Refinery	8.40
Canada Sugar Refinery	8.40
Dominion Sugar Co., Ltd., crystal granulé	8.40

Pour livraisons dans les districts de la Cité de Montréal, ajoutez 5c au prix de raffinerie ci-dessus, pour achats par marchands de gros.

Pour sacs de 50 et 25 livres, ajoutez 10c aux 100 liv., pour sacs de 20 livres, ajoutez 15c les 100 livres; pour sacs de 10 livres, ajoutez 20 cents les 100 livres;

pour cartons de 5 livres. ajoutez 25c les 100 livres; et pour cartons de 2 livres, ajoutez 30 cents les 100 livres.

LES FEVES — LES POIS

Le ton du marché pour les fèves est très fort et il y a probabilité de prix plus élevés. Quelques approvisionnements de fèves japonaises triées à la main ont été reçues et d'autres sont en route. Elles se vendront de \$8.50 à \$9.00 le boisseau.

Nous cotons:—

Fèves canadiennes, triées à la main, le boisseau	9.50	10.50
Fèves d'Ontario, nouvelle récolte, 3 à 4 livres	0.00	8.15
Fèves de Colombie Anglaise	0.00	8.16
Fèves canadiennes, 3 lb. pickers, le boiss.	9.00	9.50
Fèves canadiennes, 5 lb. pickers, le bois	7.40	8.00
Yellow Eyes, la livre	0.00	0.14½
Rangoon beans, le boisseau	7.00	7.50
Lima, la livre	0.00	0.20
Chiliennes, la livre	0.00	0.14½
Pois à soupe, blancs, le boisseau	5.00	5.50
Pois, splits, nouvelle récolte, sacs de 98 livres	11.00	11.25

LES BOCAUX A FRUITS EN HAUSSE — LES BLEUS A LAVER EGALEMENT

Des hausses ont été notées dans les bocaux à fruits évaluées à 75 cents par douzaine. Les Imperial gem se vendent à présent, sur la base suivante: pts., \$10.50, qts., \$15.00 et ½ gal., \$14.00. Dans les grandeurs de mesure impériale, les chopines sont à \$11.00; les quarts à \$12.00 et les ½ gall., à \$14.00. La marque Perfection, dans ces trois grandeurs se vend à \$11.50, \$12.00 et \$16.25 la douzaine respectivement.

Le bleu à laver a enregistré une avance considérable et est coté par un gros marchand, à 20c la livre; le Reckitt à 22c et le Challenge, à \$0.14½c.

LE CRISCO, LE BEURRE DE PEANUT ET LA CHICOREE EN HAUSSE. — LE CAMPHRE, LES MOUTARDES

Le Crisco a marqué une hausse cette semaine, et se vend à pré-

sent à \$10.80 la caisse, en toutes grandeurs. Ceci représente une hausse de 15c la casse. Le beurre de Peanut pour lequel il y a une très forte demande, se vend à 27 cents la livre. La chicorée canadienne est en hausse, à 30c la livre, ce qui représente une avance de 8 cents. Le camphre est rare et en quart, se vend actuellement à 40c la livre. Les moutardes se maintiennent fermes et sont à 70c la livre, pour les ¼'s; 66c pour les ½'s, et 65c pour les une livre.

RIZ ET TAPIOCA

La situation locale est très ferme pour le riz, et certains marchands ont haussé leurs prix de 1½c la livre.

Nous cotons:

Carolina	11.50	12.50
Texas, les 100 liv.	00.00	9.50
Patna (bon)	9.00	9.40
Siam, No. 3	8.50	9.00
Siam (fancy)	0.00	8.75
Rangoon "B", lots de 200 livres	0.00	7.70
Rangoon CC.	0.00	7.60
Mandarin	0.00	8.75
Riz Packling	0.00	7.70
Tapioca, la livre	0.15	0.16
Tapioca, pearl	0.15	0.16

LES SAVONS EN BOITES, LES POUDRES ET LES LESSIVES, EN HAUSSE

On annonce une hausse dans le prix des savons réguliers, le nouveau prix de \$7.25 étant coté sur cette ligne pour les caisses de 100 morceaux. La poudre de savon est également en hausse à \$4.00 la caisse, et la lessive pure Babbitt est à \$4.50 la caisse, soit une hausse de 55c la caisse.

HAUSSE DES FEVES CUITES AU FOUR

Un marché plus fort est noté pour les fèves cuites au four. Les boîtes de 3 livres se vendent à présent à \$2.95 la douzaine pour celles natures, délivrées à tous points du pays.

Avec sauce tomates, le prix pour la campagne est de \$3.35 la douzaine. Les grains pour oiseaux, en paquets, se vendent à une cent de plus le paquet, soit de 13c à 14c le carton.

PRIX ANNONCES POUR LE VERT DE PARIS. — L'ARSENATE DE PLOMB

La plupart des magasins tiennent du vert de Paris. Il leur sera donc utile de connaître les prix qui viennent précisément d'être annoncés et qui sont comme suit: Barils, la livre, 61c; kegs, la livre, 61½c; barillets, 50 et 100 livres, la livre, 62c; barillets de 25 livres, la livre, 63c; paquets d'1 livre, 65c; boîtes en fer-blanc d'1 livre, 67c; paquets de ½ livre (papier) 67c, et de ½ livre (boîtes fer-blanc), 69c. Ces prix s'appliquent à la province du Québec et aux points maritimes, sauf pour l'île du Prince-Edouard, où 40c par cwt. doivent être ajoutés pour livraison. L'approvisionnement, nous l'avons déjà dit, en est réduit.

L'arsenate de plomb comme substitut, se vend à 45c la livre, pour les barillets de 100 livres; 45½c pour ceux de 50 livres; 46c pour ceux de 24 livres; 47½c pour boîtes de 10 livres; 49½c pour boîtes en fer-blanc de 5 livres et 52½c pour boîtes en fer-blanc d'une livre.

ARTICLES DE CONSERVE

Les produits de conserve sont en bonne demande et des affaires importantes sont relatées. Ci-dessous, quelques cotations:

Saumon Sockeye—

"Clover Leaf" ½ liv. flats	\$2.45
"Clover Leaf", 1 liv. flats	4.00
"Clover Leaf", 1 liv. talls, caisses de 4 doz., la doz.	3.75
Chuns, 1 liv., talls	1.80
Pinks, 1 liv., talls	2.40
Cohoes, 1 liv., talls	2.65
Red Springs, 1 liv., talls	2.70
Saumon de Gaspé, marque Niobé, (caisses de 4 doz.), la doz.	2.25

LES SAINDOUX

De bonnes affaires sont faites dans les saindoux avec des ventes de saindoux pur de 30½c à 31½c la livre en seaux en bois de 20 livres, et 32½c à 33c la livre, en blocs d'une livre, tandis que le saindoux composé se vend de 27c à 27½c la livre, en seaux en bois de 20 livres.

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

LES PRIX DES ROUES EN BROCHE ET DES PORTE-PNEUS

Les prix pour roues en broche sont donnés ci-dessous. Les roues blanches et de couleur pour être employées sur automobiles Ford sont cotées à \$87.00 et pour le Chevrolet "490", à \$110. Les porte-pneus pour roadster Ford sont marqués à \$13.50 et pour les sedan et touring cars, à \$15.00. Par "sets" de 5, les roues sont sujettes à un escompte commercial de 20 et 5 pour cent, et de 20 pour 100 pour les plus petits lots. Le même escompte s'applique aux porte-pneus.

MÉTAL BABBIT, BROSSES DE KALSOMINE

Il y a eu hausse cette semaine d'environ 5 pour cent pour les brosses de kalsomine. Le métal Magnolia a aussi montré une plus grande fermeté et est coté 2 cents plus haut la livre, à 29c.

LES BOLT CLIPPERS EN HAUSSE

Il y a eu hausse sur les "bolt clippers" dans les proportions suivantes: Le no 0 est avancé de \$3.30 chaque à \$3.65; le no 1, de \$4.40 à \$8.85; le no 2, de \$6.15 à \$6.75 et le no 3, de \$7.90 à \$8.65.

NOUVEAUX ESCOMPTES SUR CLOTURES EN BROCHE ET SUR BARRIÈRES

Pendant le mois de février, une

nouvelle liste de prix prenant effet au 10 mars et applicable à tous les envois faits après cette date, a été publiée par un manufacturier avec les escomptes suivants: clôtures de ferme, épaisseur forte et moyenne, 15 pour 100; clôtures de basse-cour, 15 p 100; barrière pour bétail, 20 pour 100; barrières de ferme et ornementales, 25 pour 100; clôture ornementale et de plate-bande, 25 pour 100, outils et accessoires de clôtures, 10 pour 100.

NOUVELLE LISTE DE PRIX ET D'ESCOMPTES POUR LES LEVIERS D'AUTO

De nouvelles listes de prix et escomptes ont paru cette semaine pour les différentes lignes de "jacks" d'auto. Le Victor jack No 1, autrefois à \$2.30, a été augmenté à \$3.40. Les Badger, autrefois à \$6.10 sont avancés à \$6.80. Deux autres lignes sont ajoutées: Le Badger No 8, à \$5.60 et aussi un jack pour camion no 5 à \$12.75. L'escompte ordinaire pour toutes ces lignes est comme suit: Lots de 24, 42½ pour 100; lots de 6, 37½ pour 100 et plus petits lots, 33 1-3 pour 100.

LES "SHOCK ABSORBERS"

Les prix des "shock absorbers" sont donnés comme suit pour les différents modèles. Sets de 4 employés sur des autos de 4,000 livres et plus \$70.00. Le modèle ré-

gulier pour autos de 3,000 livres et plus est coté à \$60.00. Le modèle d'après est à \$47.50 et s'applique aux autos de plus de 2,000 livres, tandis que le prix pour les autres autos est coté à \$37.50. Il y a un set spécial pour les Ford, à \$28.00. L'escompte au commerce de détail est de 20 pour cent, sur ces prix.

NOUVELLE LISTE DE PRIX POUR LA VITRE, EN HAUSSE D'ENVIRON 20 P. 100

La hausse prévue sur la vitre a prit effet. Elle s'applique aux différentes pesanteurs de vitres en caisse. Le changement de liste est considérable, et l'escompte a été augmenté et les prix nets avancés d'environ 20 pour 100. En addition à la revision des prix sur les pesanteurs de 16 et 21 onces, une nouvelle liste de prix net a été donnée pour les 26 onces. et ces prix sont comme suit: — pour caisses de 100 pieds et plus jusqu'à 25 pouces, \$19.86; de 26 à 40 pouces, \$21.48; de 41 à 50 pouces, \$25.85; de 51 à 60 pouces, \$26.52; de 61 à 70 pouces, \$28.14; de 71 à 80 pouces, \$30.36; de 81 à 85 pouces, \$33.30; de 86 à 96 pouces, \$35.76; de 91 à 95 pouces, \$36.48; de 96 à 100 pouces, \$42.78; de 101 à 105 pouces, \$47.58; de 106 à 110 pouces, \$53.16. Ces prix sont nets au commerce. Des revisions en hausse sur les vitres de fantaisie ont été également faites.

Treillage de Basse-Cour

DE LYSAGHT

Entièrement galvanisé et absolument durable.

JOHN LYSAGHT, LIMITED

Manufacturiers

Bristol—Newport—Montréal

A. C. LESLIE & CO. Limited

Gérants de la Succursale Canadienne

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapié, Produits de Goudron. Papier à Tapié et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Moulin à Papier, Joliette, Qué.

LE FER ET L'ACIER

Il y a une grande fermeté sur les prix demandés pour les produits de fer et d'acier. Il n'y a qu'un changement signalé dans les prix qui s'applique à l'acier fondu Black Diamond coté à présent: 20 cents-21 cents contre l'ancien prix de 18-19 cents.

Nous cotons:
Montréal.

Fer en barre commun, les 100 livres	\$4.55
Fer raffiné, les 100 livres	4.80
Fer pour fers à cheval, les 100 livres.	4.80
Fer de Norvège	11.00
Acier mou	5.05
Acier bandé	5.05
Acier sleigh shoe	5.05
Acier tiré	5.25
Acier Toe Calk, les 100 livres	5.95
Acier, outils de mine, la livre	0.17½ 0.19
Acier pour outils Black Diamond	0.18 0.19
Acier à ressorts	6.50
Acier de machine fini fer	5.10
Acier Harrow tooth	5.20
Acier fondu Black Diamond	0.20—0.21

TOLES ET METAL EN FEUILLES

Les cotations de la tôle et du métal en feuilles semblent être quelque peu plus favorables et stimulent les achats.

Nous cotons:
Montréal.

Tôle Noire	Les 100 livres
Calibre 10	\$8.00 \$11.50
Calibre 12	8.65 10.50
Calibre 14	8.80 7.90
Calibre 16	9.00 8.00
Calibre 22-24	9.40 7.85
Calibre 26	9.45 7.90

Calibre 28	0.00	8.00
Calibre 10¾ onces (Anglaises)	10.55	10.75
Tôle galvanisée.		
10¾ onces		\$10.00
Calibre 28		9.65
Calibre 26		9.25
Calibre 22 et 24	9.05	10.45
Calibre 20		10.30
Calibre 18		8.85
Calibre 16		8.70

LE MASTIC

En vrac, casks, \$4.10 les 100 livres, en barils de 25 et 100 livres; \$4.95 les 100 livres, et mastic bladder en barils, \$5.20 les 100 livres.

LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN HAUSSE

Le blanc de plomb à l'huile accuse une hausse de 50 cents les 100 livres, ce qui donne les cotations suivantes: lots de 5 tonnes, \$15.00 les 100 livres; lots d'une ton-

ne, \$15.50 les 100 livres, et plus petites quantités, \$15.85 les 100 livres.

L'HUILE DE LIN EN HAUSSE

Le marché de l'huile de lin a marqué une fermeté qui s'est traduite par une hausse nouvelle, portant les prix aux niveaux suivants:

Huile de lin	Le gallon Impérial	
	Brute	Bouillie
Par 1 baril seulement	\$1.95	\$1.97½
5 à 9 barils		
10 à 25 barils		

LA TERE BENTHINE

La térébenthine a plutôt tendance à la baisse. Nous cotons:
Térébenthine Le gallon Impérial 5 liv. et plus \$0.65 \$0.69
Lots de 1 baril 0.63 0.67
Petites quantités 0.83



PEERLESS PERFECTION

Quelque soit l'élan avec lequel un animal fougueux vienne en contact avec une clôture, il ne peut la briser si c'est une Clôture, de Ferme Peerless Perfection — elle revient après le choc à sa forme régulière. Faite en fil d'acier galvanisé épais Open Hearth, duquel toutes impuretés ont été éliminées et qui possède toute sa force de résistance. Chaque fil est bouclé, ce qui fait que la clôture est d'une élasticité continue. Les fils du haut et du bas sont plus épais. Elle ne fléchit pas. Elle exige moins de poteaux que la clôture ordinaire. Absolument garantie. N'achetez pas une verge de clôture avant d'avoir consulté notre catalogue. Agences presque partout. Agents demandés pour les territoires où nous n'en avons pas encore.

The Banwell-Hoxie Wire Fence Company, Ltd.
Winnipeg, Man. Hamilton, Ont.



Quincaillerie de toute sorte

TOUJOURS EN STOCK.

Une attention toute spéciale est portée aux commandes reçues par la poste ou par téléphone.

THOS. BIRKETT & SON CO., LIMITED

Marchands de Quincaillerie en Gros

OTTAWA,

CANADA

TELEPHONE QUEEN'S 859 189

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

CHANGEMENTS COMMERCIAUX

NOUVELLES SOCIETES

NOUVELLES COMPAGNIES—

- D. Watson & Co., manufacturiers de produits de marque, Montréal, Fred. T. Hopkins, jr., veuf, depuis le 16e jour de mars 1918.
- David F. Stein, Oeufs et Beurre, Montréal, O. Robert, de Lachine, séparé de biens de Alice Brooks.
- McBean et Hill, courtiers en assurances, Montréal, Adam Suaherland Hill, séparé de biens de Marie-Anna Dussault, A. McBean, depuis février 1918.
- David F. Stein, Oeuf et Beurre, Montréal, D. F. Stein, séparé de biens, le 11e jour de mars 1918.
- Peter Brennan & Co., approvisionnement pour bateaux, Peter E. Brennan, séparé de biens de Hélien Mary Laurin, depuis le 13e jour de mars 1918.
- Fairmount Fruit & Grocery Store, Montréal, Yetta Garfinkle, séparé de biens de Jacob Pfeffer, depuis le 4e jour de mars 1918.
- Cash Register Bazar, Montréal, A. G. Delumen, célibataire, depuis le 12e jour de mars 1918.
- Cinéma Passe-Temps, 287 Sainte-Catherine Est, Blanche Dufort, séparé de biens de Jos. Ed. Labrecque, depuis le 20e jour de février 1918.
- Forestone Diamond Co., Regd., Montréal, Wm. Walker, jr., depuis le 11e jour de mars 1918.

- Beaver Newspaper, Wm. E. Collier, célibataire, depuis le 13e jour de mars 1918.
- Verdun Place Theatre, Montréal, D. Wilfe, de Verdun, séparé de biens de Dora Goldberg, depuis le 13e jour de mars 1918.
- Merceries de Maisonneuve, Montréal, Eva Collette, séparée de biens de Wilf. Pepin, depuis le 13e jour de mars 1918.
- Walter Lambert & Co., W. Lambert séparé de biens, depuis le 14e jour de mars 1918.
- Fernap's Importers, Montréal, M. Depalron, séparé de biens de A. Dupré, depuis le 15e jour de mars 1918.

AVIS DE DIVIDENDE

- Re. Ed. Juneau de Pont Rouge, un premier et dernier dividende, payable le 25e jour de mars, par Bédard et Bélanger, de Québec, curateurs.
- Ed. Turgeon, de Lauzon, un premier et dernier dividende, payable le 26e jour de mars par Bédard et Bélanger, de Québec, curateurs.
- L. Paquette, de Saint-Elzéar, un premier et dernier dividende payable le 1er jour d'avril par Vinet et Dufresne, curateurs.
- B. Damiens et J. Horace David, Montréal, un premier dividende, payable le 1er jour d'avril par Vinet & Dufresne, curateurs.
- E. C. Fraser, Montréal, un premier dividende, payable le 30e jour de mars

par J. J. Griffith de Sherbrooke, curateur.

Angéline Pelletier, Montréal, un premier dividende, payable le 30e jour de mars par Vincent Lamarre, curateur.

Nap. Bachand, de Magog, un premier et dernier dividende payable le 28e jour de mars par Bélanger & Bégin, curateurs.

CURATEURS

- In re Cie des Savons français, Montréal, Vinet et Dufresne, curateurs.
- In re Edouard Pelletier & Fils, Québec, Thériault & Gagnon, curateurs.
- In re J. O. Vallée, Montréal, Michaud & Desrosiers, curateurs.
- In re John Forman & Sons, Montréal, Gordon W. Scott, curateur.
- In re Alice Martel, Montréal, Benoit & de Grosbois, curateurs.

DEMANDES DE SEPARATION DE BIENS

- Emile Laverdure, Montréal, v. H. Lachance.
- Mary Huot, Montréal v. R. Moïse.
- Ernestine Tremblay de Saint-Cyprien, v. Jos. Morin.
- Jsoéphine Bernier de Lévis v. G. Beaudoin.

EN LIQUIDATION

- House of Style, Ltd., Montréal, Geo. Duclos, liquidateur.

Vous devriez vous décider maintenant à commander un stock des GODENDARDS SIMONDS CRESCENT GROUND



SCIE No 13—PLEINE LARGEUR



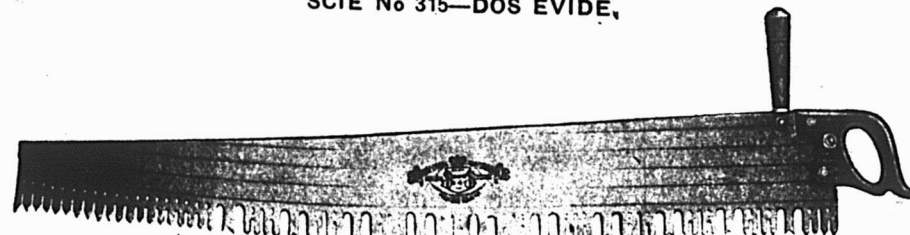
SCIE No 22—PLEINE LARGEUR



SCIE No 325—DOS EVIDE



SCIE No 315—DOS EVIDE,



SCIE No 327—POUR UN HOMME

Vous ne pouvez vous tromper en agissant ainsi, car tout bûcheron ou forestier connaît la fabrication de ces scies et paiera volontiers un prix plus élevé pour elles, pour la bonne raison qu'elles lui permettent de faire plus de travail avec moins de temps, d'effort et de fatigue. Il sait que la qualité supérieure de coupe de la scie fera plus que payer par soi-même. Choisissez parmi ces vignettes les modèles que vous désirez ou écrivez-nous pour recevoir notre catalogue et de plus amples renseignements.

Donnez vos commandes à votre marchand de ferronnerie.

Simonds Canada Saw Co., LIMITED

Usine : St-Rémi et Avenue Acorn
MONTREAL (P.Q.)

VANCOUVER (C.A.) ST-JEAN (N.B.)

L. "CHAMPION" de plus en plus populaire

Messieurs les Marchands nous vous invitons à placer de bonne heure vos commandes pour ce jouet, dont les demandes sont nombreuses et considérables, car si vous attendez la saison occupée vous courez le risque d'être retardés, et comme il vous faudra vous procurer cet article pour faire face à la concurrence, placez dès maintenant vos commandes afin de les recevoir à temps.

CADRES, MOULURES ET MIROIRS.

CHAMPION



Nous désirons également faire savoir à Messieurs les Marchands-Généralistes que pour fabriquer cette spécialité, nous ne négligeons en rien nos lignes régulières de Cadres, Moulures, Mirrors, etc.

En dépit de l'augmentation continue du prix des matériaux entrant dans la confection des moulures, nous vendrons durant les prochains quinze jours 600 pieds de moulures assorties, dorées Circassien et imitation de chêne, pour \$27.00, comme suit:—

200 de moulure d'un pouce de largeur, à \$3.00 — \$6.00.

200 de moulure 1 1/2 pouce de largeur, à \$4.50 — \$9.00.

200 de moulure 2 pouces de largeur, à \$6.00 — \$12.00.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas promettre

de continuer ces prix indéfiniment, mais nous désirons faire connaître nos marchandises et pour ce, ferons quelque sacrifice.

Demandez nos échantillons de moulures, lesquelles nous envoyons gratuitement.

Demandez aussi nos prix pour les cadres et les miroirs "shock" (seuls ou encadrés).

LA CIE. WISINTAINER & FILS, INC.,

Manufacturiers-Importateurs

58-60 Boulevard Saint-Laurent, (pres rue Craig).
Telephone Main 5082. **MONTREAL, QUE.**

Pour le profane, toutes les limes sont semblables, mais les mécaniciens experts vous diront qu'ils préfèrent travailler avec les Limes "Famous Five".

L'acier entrant dans leur fabrication est fait d'après des formules spéciales qui ont prouvé être les meilleures après bien des années de recherches et d'expérience pratique.

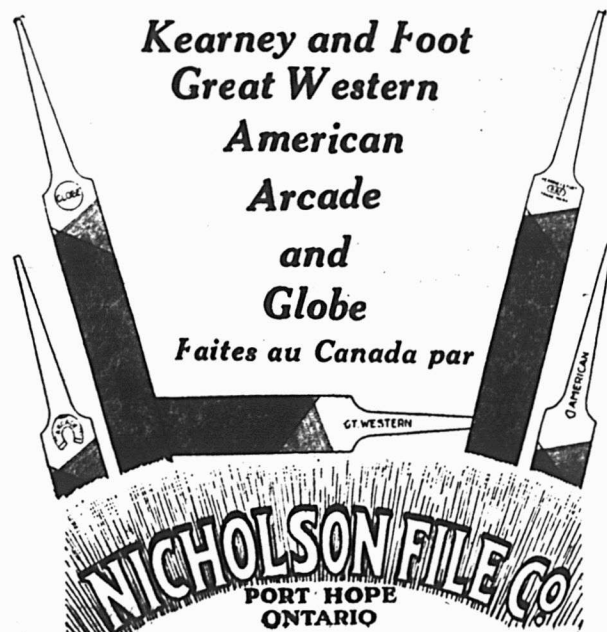
Chaque lime est bien équilibrée, affilée et durcie. Elle coupe en conséquence d'une façon efficace et dure longtemps.

Il y a dans cette ligne, une telle variété d'espèces, qu'un acheteur peut choisir une lime pour chaque genre de travail et être sûr qu'elle répond exactement à ses besoins.

Et c'est pourquoi, vous pouvez toujours satisfaire un client avec les Limes "Famous Five".

Spécifiez-les en donnant vos commandes à votre fournisseur.

Ce sont :



*Kearney and Foot
Great Western
American
Arcade
and
Globe*

Faites au Canada par

NICHOLSON FILE CO.
PORT HOPE
ONTARIO

Un Article de Saison

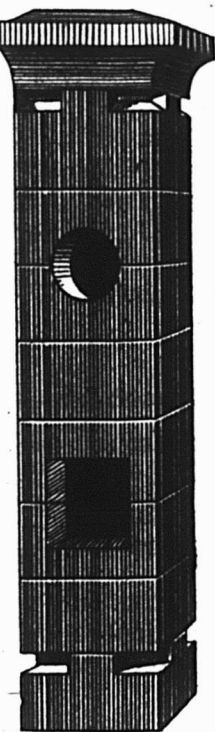
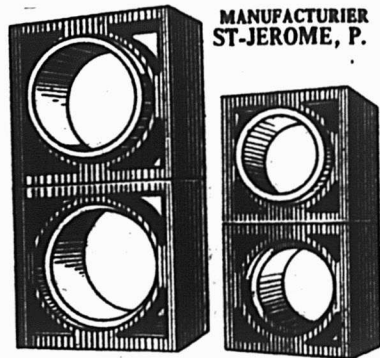
A l'approche du printemps, les entrepreneurs de construction sont très affairés par les travaux de cheminée.

Fournissez-leur la cheminée
"Perfection"

C'est elle qui leur donnera la meilleure satisfaction et qui vous procurera les plus beaux bénéfices. Elle est nouvelle et possède tous les points de perfectionnement possibles.

C. E. Laflamme

MANUFACTURIER
ST-JEROME, P.



**PARFAITE
IMPERMEABLE
DURABLE**

INCORPOREE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital Versé \$4,000,000
Fonds de Réserve 4,800,000

SIEGE SOCIAL - MONTREAL.

Succursales dans 98 des principales villes du Canada. Agents et correspondants dans les principales villes des Etats-Unis et dans tous les pays du monde.

Edward C. Pratt, gérant général

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,
14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED
MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terreneuve.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminoirs, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal: New Glasgow (N.-E)

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars et trente cents par action, sur le capital de cette institution, (65% versé) a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le et après mardi, le deux avril prochain, aux actionnaires enregistrés le quinze mars prochain à trois heures p.m.

Par ordre du conseil de direction,

Gérant.

Montréal, le 25 février 1918.

A. P. LESPERANCE,

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

CAPITAL AUTORISE \$2,000,000
CAPITAL PAYE ET SURPLUS (au 31 déc. 1917) 1,750,000
ACTIF TOTAL: au-delà de \$21,600,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Honorable H. LAPORTE, C. P., de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.
Vice-Président: W-F. CARSLY, capitaliste.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.
M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."
L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif de la Province du Québec, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.
M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.
M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.
Vice-Président: Docteur E-P LACHAPELLE, vice-président du Crédit foncier franco-canadien.
L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.
Secrétaire, M.J.-A TURCOT Inspecteur en Chef, M.-M. LAROSE,
Chef Département de Crédit, Inspecteur, M. ALEX. BOYER
M. C.-A. ROY

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques
F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada
— 42 Bureaux de Quartiers —

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

FUSION PROBABLE DE DEUX BANQUES

La Banque de Montréal absorberait La Banque "British North America."

L'on apprend de source autorisée que les rumeurs qui ont circulé, depuis quelque temps, dans les cercles financiers au sujet de l'absorption de la Banque "British North America" par la Banque de Montréal, ont un fondement sérieux et que le projet est actuellement en voie de négociations.

Il est cependant probable que, si cet achat s'effectuait, aucun changement ne serait apporté dans l'administration de la banque ou de ses succursales, mais que la Banque British North America continuerait pour une période indéfinie, à conserver son existence propre, comme branche de la Banque de Montréal.

Une raison sérieuse qui fait croire à la réalisation de ce projet, c'est que le ministre des Finances a déjà donné son consentement préalable, probablement parce qu'il a la conviction qu'une telle fusion serait aussi bien à l'avantage des actionnaires que dans l'intérêt du public. Cette absorption mettrait du reste fin à l'anomalie qui existe aujourd'hui du fait que la Banque British North America opère actuellement au Canada avec une charte anglaise et un bureau de direction qui a son siège à Londres.

L'annonce de l'union de ces deux banques ne serait nullement une surprise pour les cercles financiers. Il est tout naturel que la Banque de Montréal qui est placée au premier rang parmi les institutions financières de ce genre prenne des développements nouveaux pour se maintenir au rang qu'elle occupe.

L'on a appris il y a quelques jours que l'honorable A. K. MacLean, ministre temporaire des Finances, avait eu une longue entrevue avec sir Frederick Williams Taylor, gérant-général de la Banque de Montréal et il est tout probable que l'objet de leur rencontre a trait au projet dont il s'agit.

Par suite de cette fusion, le capital payé de la Banque de Montréal, qui est actuellement de \$16,000,000 se

monterait à tout près de \$21,000,000. Celui de la Banque du Commerce est de \$15,000,000 et celui de la Banque Royale de \$14,000,000.

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année.

Le 20 mars, 1918.

L'opinion courante à Washington tend à se généraliser que la guerre sera longue, pénible et coûteuse. Un voile de tristesse s'étend sur le pays, et le peuple, dont les enfants vont mourir, éprouve un atroce serrement de coeur. Ainsi l'atonie du marché, son manque de ressort pourrait être la résultante de choses d'ordre purement sentimental.

C'est triste à dire, mais le sentiment n'a pas en Bourse une valeur comparable à celle de l'argent ou de la froide raison. On a dit du vil métal qu'il n'a pas d'odeur, on aurait pu ajouter et ce sera également vrai, qu'il n'a pas de coeur non plus. Quant à la froide raison, elle démontre que plus longue et plus coûteuse sera la guerre, plus prospère sera l'industrie. Peu importe en réalité à la haute banque que l'industrie de guerre, comme le vampire, s'enrichisse directement de l'oeuvre de mort. Les questions de recettes l'intéressent davantage, et il faut bien reconnaître que si celles d'hier furent belles, celles de demain seront superbes. Qu'importe dans ces conditions que le marché soit à son point mort, si la reprise tôt ou tard, est certaine? Il suffit d'avoir de la patience et les moyens d'attendre.

Les maîtres de forges sont en conférence à Washington et il est permis d'espérer un relèvement du prix minimum de l'acier. Le War Finance Corporation fait son petit bonhomme de chemin et le prochain emprunt de guerre n'aura peut-être pas l'importance que l'on a dit. En tout cas, d'ores et déjà, il a cessé d'être l'épouvantail dont on a voulu se servir pour faire sortir du marché les petits opérateurs faciles à émouvoir.

En vérité nous ne voyons rien à l'horizon qui puisse faire naître l'inquiétude sur l'avenir du marché.

BRYANT, DUNN & CO.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

William Luxembourg, E. L'Épicier & Noah Klein, Abraham Klein et Sarah Klein, 26 mars, 10 a.m., 10 Stanley, Laverdure.

William Luxembrug, E. L'Épicier, & Noah Klein, Abraham Klein et Sarah Klein, 26 mars, 2 p.m., 2124 St.-Laurent, Laverdure.

A. C. Larivière, J. H. McComb, 25 mars, 11 a.m., 392 avenue Northcliffe, Descheneaux.

Ovide Cardinal, M. Skeoofeld, 25 mars, 1 p.m., 1173 Wellington, Desroches.

D. Brodeur et al, J. T. Décarie et al, 25 mars, 10 a.m., 294 Saint-Laurent, Rochon.

Jos. Prud'homme, Arthur Lavigne, 25 mars, 10 a.m., 352 Boulevard Décarie, Decelles.

Ad. Désilets, S. Syrkos, 25 mars, 10 a.m., 2072 Saint-André, Lauzon.

Wm. Semmelhaak, Eva Semmelhaak, 26 mars, 10 a.m., 6338 Pasteur, Rochon.

B. Charron, Mme Guy Wilson, 26 mars, 10 a.m., 604 Université, Aubin.

Dr. A. Léger, John Savage, 26 mars, 1 p.m., 591 Saint-Dominique, Lalonde.

Art. Leduc, R. L. Léonard, 27 mars, 11 a.m., 3153 Saint-Denis, Rochon.

Nap. Deslauriers, J. W. Duvinell, 27 mars, 10 a.m., 275 Boyer, Coutu.

C. Cordeau, W. Dubreuil, 27 mars, 10 a.m., 2201 Cruch, Bissonnette.

Chas. Darabaner, Wilf. Beitheoume, 27 mars, 11 a.m., 123 de La Roche, Lauzon.

R. Egan, E. J. Cennett, 27 mars, 10 a.m., 968 Sainte-Catherine Ouest, Marson.

Paul Sauvé, Wilfrid Sauvé, 27 mars, 10 a.m., Saint-Clet, P.Q., Lalonde.

Beatty Bros., Ltd., Téles. Brodeur, 27 mars, 11 a.m., 128, 12e, Lachine, Lavery.

Lion Polish Co., Ltd, Andrew Send, 27 mars, 10 a.m., 30 Sainte-Agnès, Lavery.

A. Laporte, Mme Nap. Trudeau et al, 28 mars, 10 a.m., 359 Fabre, Osier.

Financial Investment Co., Ltd, A. J. Coull, 28 mars, 10 a.m., 284 Melrose, Marson.

A. C. Larivière, J. H. McComb, 25 mars, 11 a.m., 392 Northcliffe, Descheneaux.

W. Drouin et Cie, A. Bélanger, 27 mars, 1 p.m., 1179 Boyer, Bouchard.

W. Hawthorn, Mme E. Connell, 27 mars, 1 p.m., 2578 Saint-Denis, Aumaïs.

E. J. Quinn, Geo. M. Martin, 27 mars, 10 a.m., 376 Metcalf, Bienjonetti.

NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA**
SIÈGE SOCIAL - MONTREAL

Benoît & De Grosbois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2617

L'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président
E. Clément, jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS
39 rue S.-Sacrament
Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance

Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$1,025,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT . . . \$69,660.00

—Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

\$5,000

de

protection pour votre maison

+ plus +

\$50 par mois

d'indemnité pour vous-même

NOTRE NOUVELLE
**POLICE D'INDEMNITE
SPECIALE**

ne laisse rien au hasard

Demandez-nous des renseignements

CANADA LIFE ASSURANCE
COMPANY
Bureau principal, - TORONTO

**WESTERN
ASSURANCE CO.**

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

ASSURANCES

Cautionnements
Judiciaires

Garantie de Contrats
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces
Attelages
Responsabilité
de Patrons et Publique
Pharmaciens, Automobiles

La Prévoyance

160 rue St.-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 1626

J. G. GAGNE, gérant général

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY
Licencié Inst. Comptable, Comptable Incorporé
GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs
103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL
Téléphone MAIN 2701- 9

Adresse télégraphique - "GONTHLEY"

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de reliure, reliure, typogra-
phie, relief et gaufrage, fabrication
de livres de comptabilité. Formules
de bureau.

210 OUEST RUE NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTURS:

J.-Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur gérant; Le-
wis Laing, Vice-Président et
Secrétaire; L. Chevallier; A.-
A.-G. Dent; John Emo, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J.-C. Rim-
mer, Sir Frédéric Williams-
Taylor, L.L.D., J.D. Simpson,
Sous-Secrét.



BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

ASSURANCES

PERMANENCE DES SERVICES D'EAU

On confie ordinairement en ce pays l'administration du service l'eau d'une cité ou d'une ville à un comité du conseil municipal, composé, la plupart du temps, d'hommes d'affaires qui, règle générale, sont parfaitement ignorants de ce qu'il faut savoir pour diriger convenablement une des utilités publiques si importante. Impossible d'obtenir une administration efficace en cette branche sans la direction d'un ingénieur expert permanent. Comme le comité est élu chaque année, ses membres changent sans cesse. La position est même convoitée souvent par intérêt spécial pour un quartier quelconque.

On tend à discréditer un tel système dans les grandes villes et à le remplacer par une commission.

Une telle institution a tous les avantages car ce département est non seulement technique, mais il se rattache si étroitement à la santé et à la sécurité de la population que la politique ou les nominations par patronage devraient en être bannies. Mais, dans les petites villes qui n'ont pas le moyen de payer un commissaire, un bureau permanent non payé aurait un très grand avantage sur le système de comité.

FEUX DE SOUS-SOLS

Les feux qui commencent dans les sous-sols des établissements de commerce, sont l'une des causes des plus lourdes pertes que subissent les villes du Canada. On croit difficilement que les propriétaires de pareils établissements ignorent la valeur de l'installation de systèmes d'arroseurs dans les sous-sols. Il n'est point nécessaire pour cela de faire des dépenses de posages d'appareils spéciaux de tuyaux d'eau. Un équipement d'arroseurs pour les sous-sols consiste à appliquer des pommes d'arrosoir sur les tuyaux d'amenée et de distribution d'eau, tout comme dans un système d'arrosage des pelouses, par exemple, auxquels tuyaux est reliée la conduite principale d'approvisionnement

qui émerge à l'extérieur, et à l'extrémité de laquelle est aménagé un bec pour y appliquer un boyau ordinaire. Lorsqu'un feu se déclare dans le sous-sol, la chaleur fait fondre l'enveloppe fusible qui recouvre les têtes des arroseurs les plus rapprochés du feu, et les pompiers attachent, en arrivant sur les lieux, un boyau au bec de la conduite extérieure, et l'eau est projetée immédiatement sur les flammes. On évite ainsi l'inondation du contenu d'un sous-sol, et les pompiers peuvent opérer à coup sûr, malgré l'épaisse fumée qui se dégage ordinairement de pareils feux, et les pertes par l'eau sont moindres.

PERMIS DE BRULAGE

Les forêts de l'Alberta ont été ravagées l'an dernier par des incendies; plusieurs de ceux-ci ont eu pour cause les feux dont se servaient les colons pour détruire les débris de leurs défrichements. Une revision de l'ordonnance concernant les feux de prairie s'impose, car ses dispositions ne protègent pas la partie boisée du nord de la province. Les permis de brûlage des débris de défrichement sont particulièrement ou totalement en vigueur dans les provinces boisées du Canada, et leur application produira de bons résultats, le jour qu'elle les aura adoptés.

CHANGEMENTS COMMERCIAUX

DISSOLUTION

Watson & Co., David Watson, filé le 18e jour de mai 1918.

Sirois et Lemaire, Restaurant, Emile Sirois, Louis Lamarre, filée le 18e jour de mars 1918.

H. Coutlée et Fils, Peintres, Honoré Coutlée, Hector Coutlée, filé le 18e jour de mars 1918.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Marcotte et Marcotte, modistes, Montréal, Amanda Marcotte, fille, depuis le 16e jour de mars 1918.

Morris & Morris, Manteaux pour dames, Montréal, Rubin Morris, célibataire, depuis le 16e jour de mars 1918.

Exclusior Ladies and Gents, Tailleurs; Montréal, Hyman Levitt, célibataire, depuis le 16e jour de mars 1918.

Tivoli Studios, Machels George Cockollades alias Cockels, en communauté de biens de Lillian Robertson et Speros Théodore Parhales alias Pannos, marié en Grâce avec Dugenia Cockollades, Clara Horowitz, séparée de biens de Jacques Lax, depuis le 15e jour de mars 1918.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
Antonelli Laperrière	C. P. R. Shop Angus
Raoul Caya	Montreal Stock Yards
Patrick Leduc	Can. Car and Foundry Co.
Adrien Sauvé	Mont. Liqueurs
Harry Felstein	C. P. R.
A. B. Bourbonnais	Mtl. Stock Yards
Moïse Brault	W. Clark, Ltd.
E. J. Holland	Laurentide Co., Ltd.
Henry J. Roffey	Bryant, Dunn & Co
Jos. Guérin	O. Trudeau, Ltée.
Arth. Demontigny	Hector Duval
O. L. Leduc	M. T. Co.
Jos. Pellerin	P. Lyall & Sons
Chs. Paradis	C. P. R.
Jos. Gullbault	Sherwin-Williams Co.
Pierre Beauvais	Watson, Foster & Co
Wm. Perreault	La Maison Fillatrault
Harry Ornstein	L. Adelstein
J. Godbout	C. P. R. Co.
Norman Kink	E. B. Evans Co.
Ovilla Tourville	Léon Limoges
Pierre Caron	Bennett & Co.
Stanislas Vallquette	La Cité de Montréal
Eudore Adam	United Lack Co., Ltd.
Grégoire Leroux	Dominion Bridge
Charles Gagnon	La Cité de Montréal
Rodoïpne Daoust	Steel Co. of Canada
Gustave Roch	Metal Production Co.
A. H. Barrette	Dupuis Frères
Vallière Blais	G. T. R. Pte. St. Charles
Ernest Patenaude	Armstrong & Whitmore
Godfrey Chenier	O'Connor
R. B. Davis	National Breweries, Ltd.
Léon McIsan	R. Charron
J. Aurèle Nault	B. Garned & Co.
Wm. Peterkin	Montreal Southern & Counties
W. B. Hicry	Grier Timber Co.
Hector Gendreau	C. P. R. Co.
Phyllis Thibault	La Cité de Montréal
Albert Rock	Lt. Cité de Montréal
Adéard Parent	O'Conner Ltd
Ernest Major	Hepburn Co.

Par MARCOTTE FRERES

AVIS DE FAILLITE

In re:—

CIE DES SAVONS FRANCAIS

1613a rue Notre-Dame Est, Montréal.

Vente à l'encan, aux salles Marcotte, 69 rue Saint-Jacques, Montréal, mardi, 26 mars 1918, à 11 heures.

10. Stock de savons, poudre de toilette, etc.	\$ 602.63
Matières brutes	1,314.35
Machines	254.55
Paquetage, étiquettes, etc.	2,137.18
Mobilier	114.43
Charbon et bois	90.00

\$4,513.14

20. Créances suivant liste. . . \$1,668.65
Le magasin sera ouvert, le lundi 25 courant.

F.-R. VINET,

P.-H. DUFRESNE,

Curateurs,

99 rue Saint-Jacques.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Table Alphabétique des Annonces

Acme Glove Work	Canada Life Assurance Co.	Gagnon & L'Heureux	Nicholson File
. Couverture 28	Garand, Terroux & Cie 30	Nova Scotia Steel Co. 26
American Pad & Textile	Canadian Salt	Gillett Co. (Ltd.) E. W. 14	Paquet et Bonnier
. 13	Caron, L. A.	Gonthier & Midgley	P. Poulin & Cie
Anchor Cap & Capsule Corp. Co.	Church & Dwight	Hall Coal Co.	Rolland et Fils, J.-B.
. 7	Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce	Handy Collection Association	St-Amour, Ernest
Assurance Mont-Royal 23	Cie Impériale Enr.	Heinz	St. Lawrence Sugar Co. 9
Baker & Co. (Walker) . 8	Clark, Wm.	Imperial Tobacco	Simonds Saw
Banque d'Epargne	Cluett, Peabody	Jonas & Cie, H.	Sun Life of Canada
. 26	Connors Bros.	Couverture intérieure	Tanglefoot
Banque d'Hochelega	Couillard, Auguste	Kaufman Ruber Co.	Taxe du Revenu
. 26	Dionne's Sausages	Laflamme	United Shoe Machinery Co., (Ltd.) Couverture
Banque Nationale	Dom. Canners (Ltd.) . 3	La Prévoyance	Vinet et Dufresne
. 26	Dominion Textile	Leslie & Co., A.-C.	Western Ass. Co.
Banque Provinciale Couverture	Liverpool-Manitoba	Wisintaner et Fils
. 26	Dominion Glass Co.	Mathieu (Cie J.-L.)	York Mercantile
Banwell Hoxie	Eddy, E. B. & Co.	McArthur, A.	
Benoit et De Grosbois . 28	Esinhart & Evans	McCasky System	
Birkett & Sons & C'e 23	Fairbank, N. K.	Montbriand, L.-R.	
British Colonial Fire Assurance	Fontaine Henri		
. 28	Fortier, Joseph		
Brodeur, A.			
. 8			
Brodeur & Harvie			
. 8			
Brunet, J., Ltée,			
. 8			

Maison fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
erronnerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peinture, etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes
Nos 232 à 239 rue S.-Paul

Ventes 12 et 14 S. MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.00

GAGNON & L'HEUREUX

COMPTABLES LICENCIÉS
(CHARTERED ACCOUNTANTS)

Chambres 315, 316, 317, Edifices
Banque de Québec

11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Bell Main 4912.

P.-A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Téléphone Bell
MAIN 3570

L.-A. CARON,

Comptable licencié

Institut des Comptables et Auditeurs de la Province du Québec

48, Notre-Dame-O., Montréal

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

Vient de Paraître

ALMANACH ROLLAND, AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES

— 52e Année —

Publié par la
COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS,
MONTREAL.

Main 7069

PAQUET & BONNIER

Comptables Liquidateurs, Auditeurs, Prêts d'argent, Collection

Chambre 501

120 St Jacques MONTREAL

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue S.-André, Montréal.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien aux précédentes, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usages, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, œuvres inédites de nos meilleurs auteurs: "Le Village et la Ville", par S. Clapin; "Marraine et Filles", par A. D. DeCallas; "Un héros inconnu", par R. Girard; "Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcoolisme, par le Dr. J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX
15c, — franco par la malle, 20c.

ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec

Edifice Banque de Québec
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Main 3235.
Chambres 713-714.

TEL. MAIN 1950 CHAMBRE 405

Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal

Edm. Chapat, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,
1517 Papineau 154 Marquette

Volaille Vivante, Oeufs Frais Pondus et Plume

Demandée par

P. POULIN & CIE

MARCHE BONSECOURS, MONTREAL

Remises Promptes. Pas de Commissions
Demandes les prix par lettre.

USMC

**Nous Pouvons
Tout Fournir
Depuis une Broquette
Jusqu'à un
Outillage Complet de
Manufacture.**

**Si vous avez besoin de quel-
que chose, écrivez - nous.**

**United Shoe Machinery Company
of Canada, Limited**

122 rue Adélaïde Ouest,
TORONTO

28 rue Demers, Québec (P.Q.).
Kitchener (Ont.), 179 rue King Ouest

MONTREAL (P.Q.).
Avenue Bennett et rue Boyce,
MAISONNEUVE

Pratiquement tout ce qui se fait en coton

Tissus imprimés en coton,
Crêpes, Galatea, Toiles
pour Chemises, Toiles
pour pantalons, Scrims,
Coutils, Couvertures,
Piqué, Couvre-lits, Draps,
Taies d'oreillers en coton,
Batistes, Toile pour
peintres, Cotons blancs et
gris, Serviettes de toilette
et Toiles pour essuie-
mains, Sacs, Fils et
Ficelles.

**Dominion Textile
Co. Limited**

MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG

